

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux			Ajustements		Crédits ajustés	
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec								
i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs											
DB	31	10	22	12	Financement des référents sociaux et de leur encadrement	2 413	2 413	0	0	2 413	2 413
DB	31	12	00	12	Dotation à la Société wallonne du Logement pour le développement d'un outil de gestion immobilière et pour la certification énergétique	0	0	0	0	0	0
DB	31	13	00	12	Aide à la location SLSP	17	17	0	0	17	17
DB	31	14	00	12	Subvention au logement social accompagné pour les SLSP	1 093	1 093	0	0	1 093	1 093
DB	41	01	40	12	Intervention dans le coût des APE dans les Sociétés agréées par la SWL	1 418	1 418	0	0	1 418	1 418
DB	41	02	40	12	Quote part dans le financement des programmes de transition professionnelle dans le secteur du logement	781	781	0	0	781	781
DB	41	04	40	12	Intervention régionale à verser au CRAC dans le cadre du financement alternatif de l'offre de logements publics (PST 3)	7 000	7 000	0	0	7 000	7 000
DB	41	05	40	12	Subvention complémentaire P.E.I.	1 026	1 026	0	0	1 026	1 026
DB	43	01	22	12	Subventions au secteur public en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	105	103	0	0	105	103
DB	43	02	22	12	Subventions aux communes pour la couverture des frais afférents aux conseillers Logement	225	225	0	0	225	225
DB	43	03	00	12	Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du relogement	0	0	0	0	0	0
					Totaux pour le Titre I.	45 845	46 735	—	—	45 845	46 735
Titre II. - Dépenses de capital											
DB	51	05	11	12	Subventions aux organismes publics pour l'acquisition, la rénovation, la transformation ou la création de logements dans des quartiers spécifiques	0	0	0	0	0	0
DB	51	10	11	12	Dotation à la Société wallonne du logement destinée à l'augmentation de l'offre en logements publics (CAWA)	44 153	39 497	-621	2 741	43 532	42 238
DB	51	11	11	12	Dotation à la Société wallonne du logement destinée au financement de travaux de réhabilitation, de restructuration, d'adaptation, d'amélioration et de conservation des logements gérés par la SWL et les sociétés de logement de service public	29 542	29 542	0	0	29 542	29 542
DB	51	12	11	12	Dotation supplémentaire à la Société Wallonne du Logement destinée au financement de travaux de réhabilitation des logements gérés par la Société Wallonne du Logement et les sociétés de logement de service publics	29 036	29 036	0	0	29 036	29 036
DB	51	14	11	12	Subventions aux SLSP pour la prise en gestion ou un location de logements	16	16	0	0	16	16
DB	51	15	11	12	Projets expérimentaux de créations de logements par les SLSP	0	60	0	0	0	60
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-600				
DB	51	16	00	12	Allocation travaux SLSP	100	100	0	0	100	100
DB	63	01	21	12	Subventions aux pouvoirs publics pour la création de logements sociaux ou moyens	3 007	2 329	0	0	3 007	2 329
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1 000	+1 000				
DB	63	02	21	12	Subventions aux organismes publics pour la création de logement de transit ou d'insertion	2 134	2 134	0	0	2 134	2 134
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1 000	+1 000				
DB	63	03	51	12	Subventions aux organismes publics pour la démolition de bâtiments non aménageables	100	100	0	0	100	100
DB	63	04	21	12	Subventions aux organismes publics pour l'acquisition de terrains dans le but de constituer des réserves foncières	465	465	-300	-300	165	165
DB	63	05	00	12	Aide au partenariat	0	202	0	0	0	202

90/143

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs									
				Dont arrêté(s) de réaffectation						
DB	63	07	21	12	0	-295	0	0	600	350
DB	63	09	00	12	600	350	0	0	0	250
DB	63	10	21	12	0	250	0	0	0	0
DB	72	01	10	12	5	5	0	0	5	5
DB	74	06	00	12	15	18	0	0	15	18
DB	81	01	00	12	+15	+18	0	0	0	0
DB	81	02	12	12	0	0	0	0	0	0
DB	81	03	00	12	1	1	0	0	1	1
DB	81	06	00	12	0	0	0	0	0	0
DB	81	07	41	12	5 000	9 920	0	0	5 000	9 920
DB	81	08	00	12	0	0	0	0	0	0
					350	470	0	0	350	470
				Totaux pour le Titre II	114 524	114 495	-921	2 441	113 603	116 936
				Totaux pour le programme 16.12.	160 369	161 230	-921	2 441	159 448	163 671
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	75	75	—	—	75	75
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	41	41	18	18	59	59

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

M- nistr ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord.	sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
				Programme 16.21.						
				Monuments, sites et fouilles.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
RC	41 04 40	21		Subvention à l'Agence wallonne du Patrimoine	41 128	41 128	33	33	41 161	41 161
RC	41 10 40	21		Subventions à l'Agence wallonne du Patrimoine relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	41 128	41 128	33	33	41 161	41 161
				Totaux pour le programme 16.21.	41 128	41 128	33	33	41 161	41 161
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 16.31.						
				Energie.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CR	01 01 00	31		Fonds budgétaire: Fonds Energie	9 875	25 601	581	-491	10 456	25 110
				Solde au 1er janvier	13 750	13 750	0	0	13 750	13 750
				Recettes de l'année en cours	23 625	39 351	581	-491	24 206	38 860
				Disponible pour l'année	11 230	11 230	0	0	11 230	11 230
				Dépenses à charge du Fonds	12 395	28 121	581	-491	12 976	27 630
				<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	575	592	0	0	575	592
CR	12 02 00	31		Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	2 419	2 841	0	0	2 419	2 841
CR	12 03 30	31		Etudes, frais et honoraires d'avocats	0	0	0	0	0	0
CR	12 04 30	31		Conventions avec des prestataires spécialisés pour la réalisation d'actions visant au renforcement de l'utilisation rationnelle de l'énergie (contrat d'avenir)	0	0	0	0	0	0
CR	12 05 30	31		Etudes et actions de sensibilisation en vue de favoriser la maîtrise de la facture énergétique	0	0	0	0	0	0
CR	12 06 30	31		Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.3.1	0	0	0	0	0	0
CR	12 07 00	31		Etudes et actions de sensibilisation visant à soutenir l'autoproduction d'énergie- Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.3.4	8	8	0	0	8	8
CR	12 08 00	31		Frais de fonctionnement	35	25	0	0	35	25
				Location de services	+35	+25	0	0	0	0
				<i>Dont arrêt(s) de réallocation</i>	5 000	3 000	-1 000	-1 000	4 000	2 000
CR	31 01 00	31		Subventions en faveur du secteur privé - Mise en œuvre d'accords de branche simplifiés- Marshall 4.0- Axe IV - Mesure IV.3.2	2 500	1 625	0	0	2 500	1 625
CR	31 02 00	31		AMURE- Marshall 4.0- Axe IV - Mesure IV.3.2						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B. 1-2 sec ord.	3-4 sec	L I B E L L E S i = programmes d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
CR	32 01 00	31	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur privé	783	2 104	0	0	783	2 104
CR	32 02 51	31	Projets Leader	329	467	0	0	329	467
CR	35 02 10	31	Participation de la Région wallonne aux actions dans le domaine de l'énergie menées par des institutions internationales francophones (AIF-IFDD)	0	0	0	0	0	0
CR	35 03 10	31	Participation de la Région wallonne aux actions de l'Agence Internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)	47	47	0	0	47	47
CR	41 01 40	31	Dotation à la CWaPE	1 800	1 800	0	0	1 800	1 800
CR	43 01 00	31	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur public	2 533	2 033	0	0	2 533	2 033
			Dont arrêté(s) de réaffectation	0	-500				
			Totaux pour le Titre I.	27 259	25 772	-1 000	-1 000	26 259	24 772
			<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CR	01 04 00	31	Intervention régionale en faveur du CRAIC pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des investissements à caractère énergétique dans les bâtiments publics et dans les écoles	9 000	9 000	0	0	9 000	9 000
CR	01 09 00	31	Actions cofinancées par les Fonds européens Compétitivité régionale et Emploi	0	0	0	0	0	0
CR	01 10 00	31	Projets Interreg	465	364	0	0	465	364
CR	01 11 00	31	Dont arrêté(s) de transfert	+465	+364				
CR	51 01 00	31	Actions cofinancées par les Fonds européens - programmation 2014-2020 - axe IV	197	3 446	0	0	197	3 446
CR	51 05 00	31	Dont arrêté(s) de transfert	+197	+3 446				
CR	52 01 10	31	Subventions visant la recherche dans le domaine de l'énergie	695	475	0	0	695	475
CR	53 01 10	31	Subventions de fonctionnement des entités locales (FRCE)	0	0	0	0	0	0
CR	53 02 10	31	Subventions en matière de politique de l'énergie pour les établissements scolaires et hospitaliers	70	1 194	0	0	70	1 194
CR	53 03 10	31	Dont arrêté(s) de réaffectation	0	+500				
CR	63 02 21	31	Subventions en matière de politique de l'énergie, visant notamment la recherche liée à l'énergie	2 805	2 760	0	0	2 805	2 760
CR	63 04 32	31	Primes Energie- Marshall 4.0 - Axe IV- Mesure IV.1.2	0	-50				
CR	65 01 00	31	Dont arrêté(s) de réaffectation	30 147	36 141	1 000	1 000	31 147	37 141
CR	65 02 21	31	Contrats, subventions ou transferts au secteur public en vue d'investissements matériels et immatériels, y compris les projets de recherche relatifs au domaine de l'énergie	3 116	4 322	0	0	3 116	4 322
CR	65 03 32	31	Contrats, subventions au secteur public dans le cadre de projets de recherche relatifs au domaine de l'énergie	0	54	0	0	0	54
CR	65 04 32	31	Dont arrêté(s) de réaffectation	0	+54				
CR	65 05 32	31	Contrats, subventions au secteur public dans le cadre de projets de recherche relatifs au domaine de l'énergie	1 956	658	0	0	1 956	658
CR	65 06 32	31	Dont arrêté(s) de réaffectation	+1 956	+658				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
1 = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs										
CR	65	02	31	31	0	0	0	0	0	0
					-1 991	-712				
CR	74	06	00	31	5	30	0	0	5	30
					0	+25				
CR	81	01	12	31	400	387	0	0	400	387
CR	81	03	12	31	400	200	0	0	400	200
					49 256	59 031	1 000	1 000	50 256	60 031
					76 515	84 803	—	—	76 515	84 803
					—	—	—	—	—	—
					11 230	11 230	—	—	11 230	11 230
					12 395	28 121	581	-491	12 976	27 630
					Totaux pour le Titre II.					
					Totaux pour le programme 16.31.					
					Dont programme d'investissement					
					Dont fonds budgétaires					
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					
					Programme 16.41.					
					Première Alliance Emploi - Environnement.					
					Titre I - Dépenses courantes					
CR	01	01	00	41	Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV- Mesure IV.1.2					
					23 258	23 258	26 960	26 960	50 218	50 218
					29 957	29 957	5 115	5 115	35 072	35 072
					53 215	53 215	32 075	32 075	85 290	85 290
					21 957	21 957	0	0	21 957	21 957
					31 258	31 258	32 075	32 075	63 333	63 333
DB	01	02	00	41	0	0	0	0	0	0
CR	01	03	00	41	0	0	0	0	0	0
JE	01	04	00	41	0	0	0	0	0	0
JE	01	07	00	41	0	1 000	0	0	0	1 000
JE	01	08	00	41	0	+1 000	0	0	0	530
JE	01	09	00	41	0	-170	0	0	0	0
JE	01	12	00	41	0	303	0	0	0	303

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. <table><tr><td>1-2 sec</td><td>n°</td><td>3-4 ord.</td><td>sec</td></tr></table>			1-2 sec	n°	3-4 ord.	sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux				Ajustements		Crédits ajustés			
				1-2 sec	n°	3-4 ord.	sec											
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation						
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs																		
JE	01	13	00	41	Dont arrêté(s) de réallocation Actions visant à promouvoir les éco-matériaux de construction - Marshall 2.vert													
JE	01	14	00	41	Dont arrêté(s) de réallocation Actions visant à promouvoir les éco-matériaux de construction													
DB	41	02	00	41	Financement de la poursuite du plan de rénovation et des procédures de créations et rénovation du parc de logements publics													
CR	41	04	00	41	Soutien à la mise en œuvre de la gestion énergétique des bâtiments régionaux et locaux (UREBA)													
DB	41	06	00	41	Plan de rénovation du parc de logements publics en vue d'améliorer la performance énergétique-Marshal 4.0 - Axe IV - Mesure IV.1.1													
CR	41	07	00	41	Plan de rénovation en vue de favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments du secteur public et du secteur non-marchand-Marshal 4.0 - Axe IV-Mesure IV.1.3													
DB	41	08	00	41	(Modifié) Appels à projets visant la mise à disposition rapide de logements d'utilité publique de qualité, de logements imovants (logements seniors/personnes handicapées connectées) et usufuit localitf social													
					51 624	53 668	22 000	22 000	73 624	75 668								
					Totaux pour le Titre I.													
					Titre II. - Dépenses de capital													
CR	81	01	00	41	Avances remboursables Ecopack et Renopack- Marshall 4.0- Axe IV- Mesure IV.1.2													
					65 000	65 000	0	0	65 000	65 000								
					65 000	65 000	0	0	65 000	65 000								
					116 624	118 668	22 000	22 000	138 624	140 668								
					—	—	—	—	—	—								
					21 957	21 957	—	—	21 957	21 957								
					31 258	31 258	32 075	32 075	63 333	63 333								
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre													

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / n. = crédits de liquidation non limitatifs									
				Programme 16.42.						
				Développement durable						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CD	01	01	00	42	0	0	0	0	0	0
AG	01	02	00	42	0	0	0	0	0	0
JE	01	03	00	42	0	67	0	0	0	67
AG	01	05	00	42	0	+39	0	0	0	0
WB	01	06	00	42	0	0	0	0	0	0
CD	01	07	00	42	4 702	4 656	-12	-12	4 690	4 644
JE	01	09	00	42	0	0	0	0	0	0
AG	01	15	00	42	0	0	0	0	0	0
AG	01	19	00	42	0	0	0	0	0	0
AG	01	21	00	42	0	0	0	0	0	0
CD	12	01	11	42	0	0	0	0	0	0
CD	12	02	11	42	40	40	0	0	40	40
AG	12	03	00	42	57	38	0	0	57	38
DB	12	04	11	42	0	0	0	0	0	0
AG	12	05	11	42	29	29	0	0	29	29
AG	12	06	11	42	48	29	0	0	48	29
AG	12	07	11	42	41	41	0	0	41	41
AG	12	08	11	42	10	10	0	0	10	10

96/143

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

M- nistr ordon- nature	A.B.		L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ordl. sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs									
AG	12 09 11	42	Alliance emploi environnement recentrée - développement durable - marchés publics Dont arrêté(s) de réallocation	80	40	0	0	80	40
AG	12 10 11	42	Promotion du développement durable dans les services régionaux : marchés publics régionaux et politiques d'achats durables - volet adjudicateurs régionaux	-151	-123	0	0	0	75
DB	32 01 00	42	Subvention à la Société Wallonne du Crédit Social dans le cadre de l'opération Journal pour tous	104	75	0	0	104	75
DB	32 02 00	42	Subvention au Fonds Wallon du Logement dans le cadre de l'opération Journal pour tous	0	172	0	0	0	172
AG	33 01 00	42	Marchés publics durables et dumping social	0	0	0	0	0	0
AG	33 02 00	42	Soutien aux investissements socialement responsables	150	180	0	0	150	180
CD	33 03 00	42	Subventions au secteur privé en matière de développement durable et de transition écologique	0	0	0	0	0	0
JE	33 04 00	42	Politique d'achats publics durables en lien avec l'insertion socio-professionnelle, la formation et la création d'emplois - suivi et monitoring	500	500	0	0	500	500
AG	33 05 00	42	Alliance emploi environnement recentrée - subventions	10	10	0	0	10	10
JE	45 01 00	42	Politique d'achats publics durables en lien avec l'insertion socio-professionnelle, la formation et la création d'emplois - cartographie des centres de formation	313	273	0	0	313	273
			Dont arrêté(s) de réallocation	+151	+123	0	0	20	20
			Totaux pour le Titre I.	6 104	6 180	- 12	- 12	6 092	6 168
			Titre II. - Dépenses de capital						
CD	01 01 00	42	Initiative de toutes natures en matière de développement durable et de transition écologique	125	125	0	0	125	125
CD	74 01 22	42	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Développement durable)	0	0	0	0	0	0
			Totaux pour le Titre II.	125	125	0	0	125	125
			Totaux pour le programme 16.42.	6 229	6 305	- 12	- 12	6 217	6 293
			Dont programme d'investissement	---	---	---	---	---	---
			Dont fonds budgétaires	---	---	---	---	---	---
			Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	---	---	---	---	---	---
			Totaux pour la division organique 16.	732 820	745 318	6 730	7 058	739 550	752 376
			Dont crédits de liquidation non limitatifs	---	---	---	---	---	---
			Dont programme d'investissement	11 482	12 849	1 100	227	12 582	13 076
			Dont fonds budgétaires	33 620	33 620	56	56	33 676	33 676
			Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	50 818	66 580	35 088	34 009	85 906	100 589
			Division organique 17.						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

M- nre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
				<i>Pouvoirs locaux, action sociale et santé</i>						
				Programme 17.01.						
				Fonctionnel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
				Rémunérations et allocations du personnel	17 765	17 765	151	151	17 916	17 916
AG	11	03	00	01	0	0	0	0	0	0
AG	11	04	00	01	0	0	0	0	0	0
AG	12	01	00	01	38	38	0	0	38	38
DB	12	02	00	01	52	80	1 500	0	1 552	80
AG	12	03	11	01	0	0	0	0	0	0
CR	12	05	00	01	24	24	0	0	24	24
WB	12	08	00	01	15	15	0	0	15	15
				Totaux pour le Titre I.	17 894	17 922	1 651	151	19 545	18 073
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CR	74	01	00	01	10	10	0	0	10	10
CR	74	02	00	01	25	25	0	0	25	25
DB	74	03	00	01	500	300	0	0	500	300
AG	74	05	00	01	0	0	0	0	0	0
WB	74	06	00	01	5	5	0	0	5	5

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
AG	74	07	00	01 i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques Dont arrêté(s) de transfert Totaux pour le Titre II Totaux pour le programme 17.01. Dont crédits de liquidation non limitatifs Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre Programme 17.02. Affaires intérieures Titre I. - Dépenses courantes	4 +4 544 18 438 — — — —	4 +4 344 18 266 — — — —	0 — 0 1 651 — — — —	0 — 0 — — — —	4 — 544 20 089 — — — —	4 — 344 18 417 — — — —
DB	12	02	00	02 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, fruits de réunions	401	401	0	0	401	401
DB	12	03	00	02 Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats	133	133	27	51	160	184
DB	12	04	30	02 Formation professionnelle du personnel communal et des mandataires	217	217	0	0	217	217
DB	12	06	30	02 Etudes, relations publiques, organisation de salons, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	170	170	0	0	170	170
DB	12	08	00	02 Frais inhérents à l'organisation des élections d'octobre 2018	2 174	2 174	53	566	2 227	2 740
DB	12	09	00	02 Achat de biens meubles non durables - frais de fonctionnement de la cellule de vérification des compatibilités des mandats	-120	-120	0	0	0	1
WB	12	10	00	02 Frais de fonctionnement de la cellule "Fonds des calamités publiques"	20	20	0	0	20	20
DB	12	11	11	02 Etudes, communication et actions de sensibilisation des Pouvoirs locaux à l'échange de données: Marshall 4.0 - Axe V - Mesure V.3.1	143	112	0	0	143	112
DB	12	12	00	02 Cadastrer de mandats et des rémunérations et Registre des institutions locales et supra- locales	700	500	0	0	700	500
DB	31	01	11	02 Subvention à l'intercommunale IMIO dans le cadre de la mutualisation informatique à destination des pouvoirs locaux	749	755	0	0	749	755
DB	33	01	00	02 Subventions et indemnités	551	551	0	-200	551	351
DB	33	02	00	02 Dont arrêté(s) de réaffectation Subventions pour des opérations pilotes de gestion supra-locale	+67	+67	0	0	0	0
DB	33	03	00	02 Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP)	268	268	0	0	268	268
DB	33	05	00	02 Dont arrêté(s) de réaffectation Subvention à l'ASBL T.R.W. Organisation dans le cadre de l'organisation des étapes du Tour de la Région wallonne	35	35	0	0	35	35
DB	33	05	00	02 Dont arrêté(s) de réaffectation Subvention à l'ASBL T.R.W. Organisation dans le cadre de l'organisation des étapes du Tour de la Région wallonne	+2	+2	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

M- nre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec								
i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs											
DB	33	07	00	02	Subventions pour les ADL	624	685	0	0	624	685
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1	+1				
DB	33	09	00	02	Projets LEADER	0	0	0	0	0	0
DB	33	10	00	02	Convention sectorielle 2007-2010 - Dialogue Social	300	300	0	0	300	300
WB	41	01	00	02	Donation au Fonds wallon des calamités naturelles -Division "Fonds des calamités publiques"	5 460	5 460	0	0	5 460	5 460
DB	41	02	40	02	Subvention de fonctionnement au Centre régional d'aide aux communes	3 282	3 282	0	0	3 282	3 282
DB	41	03	40	02	Subvention de fonctionnement au Conseil régional de la formation	874	874	0	0	874	874
DB	41	04	40	02	Programme de transition professionnelle	1 173	1 173	0	0	1 173	1 173
DB	43	01	22	02	Subventions et indemnités	43	43	0	0	43	43
DB	43	02	11	02	Fonds des provinces	143 640	143 640	0	0	143 640	143 640
DB	43	03	11	02	Subventions à des intercommunales pour la mise en œuvre d'opérations de gestion supra-locale	0	0	0	0	0	0
DB	43	04	21	02	Fonds des communes	1 207 885	1 207 885	8 299	8 299	1 216 184	1 216 184
DB	43	05	22	02	Intervention spécifique en faveur de Namur capitale	3 822	3 754	2 061	2 035	5 883	5 789
DB	43	07	23	02	Intervention régionale complémentaire à verser au Compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées et des provinces (CRAC)	50 325	50 325	5 383	5 383	55 708	55 708
DB	43	09	11	02	Convention sectorielle 2005-2006	7 600	7 600	0	0	7 600	7 600
DB	43	10	22	02	Subventions dans les entités locales pour les plans e-communes ou assimilés	0	0	0	0	0	0
DB	43	11	22	02	Subventions pour la formation professionnelle du personnel des pouvoirs locaux	1 265	1 006	0	-992	1 265	14
DB	43	13	22	02	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine des pouvoirs locaux dans le cadre des fonds structurels européens	526	191	0	0	526	191
					Dont arrêté(s) de transfert	+526	+191				
DB	43	14	22	02	Subventions aux communes pour des actions favorisant l'intégration sociale, l'entretien du patrimoine, et la sécurité, l'emploi et subventions aux communes pour les agences de développement local	2 792	2 124	0	0	2 792	2 124
DB	43	15	22	02	Compensation de la forfaitisation des réductions du précompte immobilier en faveur des pouvoirs locaux	33 129	35 153	0	-876	33 129	34 277
DB	43	17	22	02	Subventions aux communes et aux zones de police pour l'assistance aux victimes et pour les plans de cohésion sociale	25 140	25 140	0	-399	25 140	24 741
DB	43	20	00	02	Financement complémentaire aux pouvoirs locaux - Plan Marshall	76 665	76 665	3 271	0	79 936	76 665
DB	43	22	22	02	COP 21-Aides à l'achat de véhicules non polluants ou adaptation de véhicules aux normes environnementales	3 000	1 500	0	1 500	3 000	3 000
DB	43	23	22	02	Mesure d'accompagnement du prélèvement kilométrique pour les commerçants ambulants et les forains	375	375	0	0	375	375
DB	43	24	22	02	Mesure d'accompagnement du prélèvement kilométrique pour les mines, miniers et carriers	6 000	6 000	0	0	6 000	6 000
DB	43	25	22	02	Compensation pour les pouvoirs locaux dans le cadre de la suppression de la taxe sur les mûrs, pylônes et antennes	1 250	1 250	0	0	1 250	1 250
DB	43	26	00	02	Donation au CRAC dans le cadre du refinancement du fonds des communes	28 539	28 539	5 094	5 094	33 633	33 633
DB	43	27	00	02	Donation au Fonds Spécial de l'Aide Sociale (CPAS)	66 157	66 157	459	459	66 616	66 616
DB	43	28	00	02	Donation complémentaire pour le mécanisme de garantie du Fonds des communes	3 370	3 370	63	63	3 433	3 433
DB	45	02	23	02	Transfert de compétences à la Communauté germanophone	26 734	26 734	176	176	26 910	26 910

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
DB	45	03	00	02 Subventions à des universités pour des projets à destination des pouvoirs locaux	0	0	0	0	0	0
DB	45	04	00	02 (Nouveau) Dotation Cour des comptes nouvelle mission sur la gouvernance	0	0	120	120	120	120
	<i>Totaux pour le Titre I.</i>				1 705 531	1 704 562	25 006	21 279	1 730 537	1 725 841
	<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
DB	61	02	41	02 Subvention au Centre régional d'aide aux communes pour l'achat de biens meubles durables	28	28	0	0	28	28
DB	61	03	41	02 Subvention au Conseil régional de la formation pour l'achat de biens meubles durables	28	28	0	0	28	28
DB	63	01	00	02 Subventions en capital dans le cadre de l'entretien des infrastructures publiques des pouvoirs subordonnés	0	0	0	0	0	0
DB	63	02	21	02 Subventions aux communes dans le cadre de l'amélioration du Vivre ensemble et prévention du radicalisme	0	0	0	25	0	25
DB	74	06	00	02 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	50	50	0	0	50	50
				Dont arrêté(s) de réaffectation	+50	+50	0	0	0	0
DB	74	07	00	02 Achat de biens meubles durables - frais de fonctionnement de la cellule de vérification des compatibilités des mandats	0	0	0	0	0	0
	<i>Totaux pour le Titre II.</i>				106	106	0	25	106	131
	<i>Totaux pour le programme 17.02.</i>				1 705 637	1 704 668	25 006	21 304	1 730 643	1 725 972
	<i>Dont programme d'investissement</i>				—	—	—	—	—	—
	<i>Dont fonds budgétaires</i>				—	—	—	—	—	—
	<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>				—	—	—	—	—	—
	<i>Programme 17.11.</i>									
	<i>Politiques transversales dans le domaine socio-sanitaire</i>									
	<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
AG	01	01	00	11 Provision pour l'indexation des emplois subordonnés et les accords du non marchand	5 677	5 677	28	28	5 705	5 705
AG	01	02	00	11 Projets co-gérés par le SPW et par l'AViQ dans le cadre de la mesure 1.6.9 du PwDR - FEADER	0	0	647	401	647	401
AG	12	01	00	11 Etudes diverses relatives à l'évolution des matières transférées en suite de la sixième Réforme de l'Etat	800	800	0	0	800	800
AG	12	02	00	11 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires non spécifiques	49	49	0	0	49	49
AG	33	01	00	11 Soutien à des initiatives transversales	361	593	0	0	361	593
				Dont arrêté(s) de réaffectation	0	+232	0	0	0	0
AG	33	02	00	11 Subventions aux organismes actifs en matière de lutte contre le sida	20	20	0	0	20	20
AG	33	03	00	11 Soutien à des initiatives diverses	120	120	80	0	200	120
AG	41	01	00	11 APE et PTP dans les services d'accueil et d'aide aux personnes (Marshall 2. vert)	0	0	0	0	0	0
AG	41	02	00	11 Subventions accordées au FOREM pour des matières transversales	0	0	0	0	0	0

(En milliers EUR)

M- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec								
i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs											
AG	43	01	00	11	Subventions aux communes pour des actions menées par des associations dans le cadre de la politique du Plan de Cohésion sociale	1 426	1 426	8	8	1 434	1 434
AG	43	02	00	11	Subventions aux pouvoirs locaux pour les initiatives transversales	90	90	0	0	90	90
	Totaux pour le Titre I.				8 543	8 775	763	437	9 306	9 212	
	Titre II. - Dépenses de capital										
AG	51	01	00	11	Subvention d'équipement pour des initiatives transversales - secteur privé	0	0	0	0	0	0
AG	63	01	00	11	Subvention d'équipement pour des initiatives transversales - secteur public	0	0	0	0	0	0
	Totaux pour le Titre II.				0	0			0	0	
	Totaux pour le programme 17.11.				8 543	8 775	763	437	9 306	9 212	
	Dont programme d'investissement				—	—	—	—	—	—	
	Dont fonds budgétaires				—	—	—	—	—	—	
	Solde des fonds budgétaires au 31 décembre				—	—	—	—	—	—	
	Programme 17.12.										
	Dotations diverses aux politiques de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles										
	Titre I. - Dépenses courantes										
AG	01	01	00	12	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de la Santé dans le cadre des fonds structurels européens	0	0	0	0	0	0
AG	01	05	00	12	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine du handicap dans le cadre des fonds structurels européens	0	0	0	0	0	0
AG	41	01	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC - Politique de la Santé	26 305	26 305	0	0	26 305	26 305
AG	41	02	40	12	Intervention en faveur du CRAC dans le cadre du plan de cohésion social - Politique de la Santé	9 140	9 140	0	0	9 140	9 140
AG	41	03	40	12	Soutiens à des missions particulières attribuées par le Gouvernement à l'Institut Scientifique de Service Public (ISSSP)	0	0	0	0	0	0
AG	41	04	40	12	Mise en oeuvre du programme de transition professionnelle	46	46	0	0	46	46
AG	41	07	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC - Politique de la Famille et des Aînés	4 700	4 700	0	0	4 700	4 700
AG	41	08	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC - CRAC III - Politique de la Famille et des Aînés	3 000	3 000	0	0	3 000	3 000
AG	41	09	00	12	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre du Plan d'inclusion sociale - Politique de la Famille et des Aînés	3 290	3 290	0	0	3 290	3 290
AG	41	10	00	12	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre des emprunts complémentaires au plan d'inclusion sociale - Politique de la Famille et des Aînés	14 250	14 250	0	0	14 250	14 250
AG	41	11	12	12	Investissement dans les maisons de repos - Marshall 2.vert	1 000	1 000	- 1 000	- 1 000	0	0
AG	41	12	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre du plan d'inclusion sociale - Politique des personnes handicapées	820	820	0	0	820	820

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs										
AG	42	01	90	12	Donation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses frais de fonctionnement						
AG	42	02	90	12	(G) Donation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions partitaires						
AG	42	03	90	12	(G) Donation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions réglementées						
AG	42	04	90	12	Donation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Santé et au Bien-être						
AG	42	05	90	12	Donation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Personne handicapée						
AG	42	06	90	12	Donation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Famille						
AG	42	07	90	12	Donation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives communes						
AG	42	08	90	12	Donation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions dans le cadre des fonds structurels européens (annexation 2014-2020)						
AG	42	09	90	12	(NG) Donation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions partitaires						
AG	42	10	90	12	(NG) Donation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions réglementées						
AG	45	01	00	12	Aide aux personnes âgées - Transferts à destination du SPF Sécurité sociale						
					4 572 920	4 570 633	17 146	19 433	4 590 066	4 590 066	
					Totaux pour le Titre I						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs											
Titre II - Dépenses de capital											
AG	62	01	10	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses investissements	1 100	1 100	0	0	1 100	1 100
AG	62	02	20	12	(NG) Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions sociales	16 536	16 536	0	0	16 536	16 536
AG	62	03	20	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions sociales liées à la Santé et au Bien-être	40 572	1 390	0	0	40 572	1 390
AG	62	04	20	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Santé et au Bien-être	5 110	2 585	1 500	0	6 610	2 585
AG	62	05	20	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Famille	0	0	0	0	0	0
AG	62	06	20	12	(G) Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions sociales	5 500	5 500	0	0	5 500	5 500
Totaux pour le Titre II					68 818	27 111	1 500	0	70 318	27 111	
Totaux pour le programme 17.12.					4 641 738	4 597 744	18 646	19 433	4 660 384	4 617 177	
Dont programme d'investissement					—	—	—	—	—	—	
Dont fonds budgétaires					—	—	—	—	—	—	
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					—	—	—	—	—	—	
Programme 17.13.											
Action sociale.											
Titre I - Dépenses courantes											
AG	01	01	00	13	Aide alimentaire	930	835	0	0	930	835
Dont arrêté(s) de réaffectation					-3	-98					
Dont arrêté(s) de transfert					-2	-2					
AG	01	02	00	13	Fonds régional d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère	5 875	5 657	4 000	4 000	9 875	9 657
Dont arrêté(s) de réaffectation					-250	-250					
AG	01	03	00	13	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens	0	0	0	0	0	0
AG	01	04	00	13	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	0	0	0	0
AG	01	05	00	13	Projets coportés par le SPW et par l'AViQ dans le cadre de la mesure 16.9 du PwDR – FEADER	0	0	0	0	0	0
AG	12	02	00	13	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires	224	300	0	0	224	300
Dont arrêté(s) de réaffectation					0	+42					
DB	12	03	00	13	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et des colloques, frais de réunions	0	0	0	0	0	0
JE	12	04	00	13	Frais d'expertise, frais d'étude, frais de procédure, honoraires d'avocats	15	15	0	0	15	15

104/143

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs										
AG	33	01	00	13 Soutien à des initiatives dans le domaine de l'action sociale	1 037	920	80	0	1 117	920
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	-100				
AG	33	02	00	13 Subventions pour le financement de recherches dans le domaine social	0	0	0	0	0	0
AG	33	03	00	13 Subventions aux ASBL partenaires des relais sociaux en attente de constitution	0	0	0	0	0	0
AG	33	04	00	13 Subventions accordées aux initiatives locales d'intégration agréées en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	2 387	1 992	0	0	2 387	1 992
				Dont arrêté(s) de réallocation	+250	+250				
AG	33	05	00	13 Subventions accordées aux centres régionaux pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	5 766	5 176	0	0	5 766	5 176
AG	33	07	00	13 Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons communautaires	26 961	26 860	63	63	27 024	26 923
AG	33	08	00	13 Subvention accordée à l'organisme d'interprétariat social chargé d'organiser l'offre d'interprétariat en milieu social	573	582	0	0	573	582
AG	33	09	00	13 Soutien à des services privés d'insertion sociale	1 704	1 626	0	0	1 704	1 626
				Dont arrêté(s) de réallocation	-43	-43				
AG	33	10	00	13 Subvention accordée à l'organisme spécialisé en accueil des gens du voyage	94	93	0	0	94	93
AG	33	11	00	13 Services et dispositifs d'accompagnement des victimes de violences entre partenaires et des victimes sexuelles	0	0	0	0	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation	-600	-400				
DB	33	12	00	13 Soutien à des initiatives visant les CPAS (secteur privé)	0	0	0	0	0	0
AG	33	14	00	13 Subvention aux services d'aide et de soins aux personnes prostituées	663	672	0	0	663	672
AG	33	15	00	13 Subvention au Réseau wallon de Lutte contre la pauvreté	51	50	0	0	51	50
				Dont arrêté(s) de réallocation	+3	+2				
AG	33	16	00	13 Subventions à l'ASBL "l'Observatoire du Crédit et de l'endettement"	525	524	0	0	525	524
AG	33	17	00	13 Subventions à des organismes de coordination et de documentation en matière sociale	200	75	0	0	200	75
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	-132				
AG	33	18	00	13 Soutien à des formations d'intervenants sociaux et de fonctionnaires	177	177	0	0	177	177
AG	33	19	00	13 Subventions aux centres de service social	7 392	7 342	42	42	7 434	7 384
AG	33	20	00	13 Soutien à des initiatives privées relatives à la médiation de dettes (Contrat d'avenir - Fiche n°246)	321	306	1 000	1 000	1 321	1 306
AG	33	23	00	13 Soutien à des initiatives privées en matière d'égalité des chances	907	718	0	0	907	718
				Dont arrêté(s) de réallocation	+600	+400				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux			Ajustements		Crédits ajustés				
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation				
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs														
AG	33	25	00	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre du Fonds structurel européen LEADER							0	188	0	188
				Dont arrêté(s) de réallocation							0	+54		
AG	33	26	00	Soutien aux Maisons Arc-en-Ciel en matière d'aide aux personnes lesbiennes, gays, bissexuelles et transgenres							350	346	0	346
AG	41	01	40	Mise en oeuvre, dans le domaine de l'action sociale, des programmes de transition professionnelle							965	965	0	965
AG	41	02	40	Subventions accordées au FOREM en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère							371	369	0	371
AG	43	01	52	Soutien à des initiatives particulières des centres publics d'action sociale et d'autres pouvoirs publics							1 429	1 432	0	1 429
AG	43	02	32	Subventions pour études, recherches et actions dans le domaine de la santé socio-environnementale - Secteur public							0	0	0	0
AG	43	03	11	Subventions aux provinces dans le cadre de la politique des gens du voyage							0	0	0	0
AG	43	04	52	Soutien à des initiatives publiques relatives à la médiation de dettes							3 373	3 335	0	3 373
AG	43	05	00	Subventions aux relais sociaux gérés par des organismes							9 590	9 313	75	9 665
AG	43	06	52	Subventions à des organismes publics dans le cadre des opérations "Fieé solidaire, je suis partenaire"							0	87	0	87
JE	43	08	52	Subventions aux CPAS dans le cadre de l'intégration professionnelle des ayants droit à l'intégration sociale							12 501	12 501	0	12 501
				Dont arrêté(s) de réallocation							-10	-10		
AG	43	09	52	Soutien à des services publics d'insertion sociale							2 571	2 571	144	2 715
				Dont arrêté(s) de réallocation							+43	+43		
AG	43	11	00	Soutien à des initiatives publiques en matière d'égalité des chances							741	741	0	741
AG	43	12	00	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons de vie communautaires - secteur public							2 365	2 483	0	2 365
JE	43	13	52	Subvention au CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires d'une aide sociale financière en application de la loi du 2 avril 1965 (Fédéral) - Art.60-61							4 652	4 652	0	4 652
JE	43	15	52	Subvention aux CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (Fédéral) - Art.60-61							86 237	86 237	0	86 237
AG	45	01	24	Subventions à des organismes universitaires dans le domaine de l'Action sociale							0	0	0	0
AG	45	02	40	Contribution à la Commission nationale des Droits de l'Enfant							16	16	0	16
				Dont arrêté(s) de transfert							-2	-2		
				Totaux pour le Titre I							180 963	179 156	5 404	5 324
				Titre II - Dépenses de capital										
AG	51	01	00	Exécution de la garantie concernant l'octroi de prêts à taux réduits ou sans taux pour des personnes fragilisées							45	45	0	45
AG	51	02	00	Exécution de la garantie concernant l'octroi de prêts à taux réduits ou sans taux pour des personnes fragilisées							0	0	0	0
AG	52	82	10	Subsides d'équipement dans le domaine de l'action sociale - secteur privé							75	75	0	75
AG	52	83	10	Subsides d'aménagement pour des ASBL partenaires des relais sociaux (CAW - F44)							0	0	0	0
AG	62	82	10	Subsides d'équipement dans le domaine de l'action sociale - secteur public							0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord.	sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs									
AG	63 01 03	13		Subsides d'équipement en faveur des Centres Publics d'Action Sociale et des relais sociaux	0	0	0	0	0	0
AG	63 02 03	13		Subsides en vue de l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de terrains pour les gens du voyage	100	0	0	0	100	0
				Totaux pour le Titre II	220	120	—	—	220	120
				Totaux pour le programme 17.13.	181 183	179 276	5 404	5 324	186 587	184 600
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
				Programme 17.14.						
				Crèches et petite enfance						
				Titre I. - Dépenses courantes						
				Achat de biens et services non durables spécifiques au programme	150	150	0	0	150	150
AG	12 01 11			Intervention financière en faveur du CRAC dans le cadre du financement alternatif des investissements dans les crèches	4 600	4 600	0	0	4 600	4 600
AG	41 05 00			Totaux pour le Titre I.	4 750	4 750	—	—	4 750	4 750
				Titre II. - Dépenses de capital						
				Subventions à des établissements d'utilité publique ou à des associations sans but lucratif pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions intéressant la naissance et l'enfance.	739	601	0	0	739	601
AG	51 06 12			Primes BabyPack	150	150	0	0	150	150
AG	53 01 10									

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés							
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation						
	i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs															
AG	63	01	51	14	Subventions à des pouvoirs publics pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions intéressant la naissance et l'enfance											
				Totaux pour le programme 17.14.							654	386	450	300	1 104	686
				Dont programme d'investissement							1 543	1 137	450	300	1 993	1 437
				Dont fonds budgétaires							6 293	5 887	450	300	6 743	6 187
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre							—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 17.							—	—	—	—	—	—
				Dont crédits de liquidation non limitatifs							—	—	—	—	—	—
				Dont programme d'investissement							—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires							—	—	—	—	—	—
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre							—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 17.							6 561 832	6 514 616	51 920	46 949	6 613 752	6 561 565
				Dont crédits de liquidation non limitatifs							—	—	—	—	—	—
				Dont programme d'investissement							—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires							—	—	—	—	—	—
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre							—	—	—	—	—	—				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs									
				Division organique 18.						
				<i>Entreprises, emploi et recherche</i>						
				Programme 18.01.						
				Fonctionnel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
AG	11	03	00	Rémunérations et allocations du personnel	31 001	31 001	951	951	31 952	31 952
AG	12	01	00	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	27	27	0	0	27	27
JE	12	02	00	Dépenses informatiques courantes	65	252	0	0	65	252
				Dont arrêté(s) de réaffectation	0	+215	0	0	0	0
RC	12	05	00	Dépenses informatiques courantes (secteur formation agricole)	0	0	0	0	0	0
CR	12	07	00	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO6	70	70	0	0	70	70
				Totaux pour le Titre I.	31 163	31 350	951	951	32 114	32 301
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CR	74	01	00	Achat de biens meubles durables	8	8	0	0	8	8
CR	74	02	00	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO6	89	89	0	0	89	89
JE	74	03	00	Marshall 4.0 - Axe V.2.3. - Financement de la modernisation informatique (DGO6)	800	800	0	0	800	800
JE	74	04	00	Acquisition de matériel, logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	770	639	0	0	770	639
				Dont arrêté(s) de réaffectation	0	-215	0	0	0	0
RC	74	07	00	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques (secteur formation agricole)	0	0	0	0	0	0
				Totaux pour le Titre II.	1 667	1 536	0	0	1 667	1 536
				Totaux pour le programme 18.01.	32 830	32 886	951	951	33 781	33 837
				Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	3-4 ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs											
					Programme 18.02. Expansion économique.						
					Titre I. - Dépenses courantes						
JE	02 10 00				02	Provisionnement pour le démantèlement du site Nordion	860		17 500	18 360	18 360
JE	12 02 00				02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	123		0	123	123
JE	12 05 30				02	Dont arrêté(s) de réallocation	-24		0	24	24
JE	31 03 00				02	Frais liés aux conventions du dossier NORDION	24		0	24	24
JE	31 04 32				02	Dont arrêté(s) de réallocation	+24		0	68	68
JE	31 08 02				02	Subvention à l'ASBL LIEGE CAREX	500		0	500	100
JE	31 10 02				02	Subventions pour la promotion de l'expansion économique	0		0	0	0
JE	31 11 02				02	Subventions cofinancées par le FEDER, en vue de promouvoir le développement de projets de coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale en matière d'animation économique - Interreg IV - Programmation 2007-2013	0		0	0	0
JE	31 13 02				02	Subventions cofinancées par le FEDER en vue de promouvoir les services d'appui avancés aux entreprises et à l'entrepreneuriat - PO « Transition » - Programmation 2014-2020	0		0	0	5 159
JE	31 15 02				02	Dont arrêté(s) de transfert	0		0	0	0
JE	31 17 02				02	Subventions cofinancées par le FEDER en vue de promouvoir les services d'appui avancés aux entreprises et à l'entrepreneuriat - PO « Régions plus développées » - Programmation 2014-2020	0		0	0	461
JE	31 19 02				02	Dont arrêté(s) de transfert	0		0	0	0
JE	31 21 02				02	Subventions cofinancées par le FEADER en vue de promouvoir le développement d'actions locales d'animation économique - PDR 2014-2020	0		0	0	245
Totaux pour le Titre I.							1 575	7 040	17 500	19 075	24 540
Titre II. - Dépenses de capital											
JE	51 02 00				02	Primes à l'investissement destinées à favoriser la protection de l'environnement et l'utilisation durable de l'énergie, en application du décret du 11 mars 2004.	13 000		0	13 000	10 000
JE	51 03 00				02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitations financières en faveur des grandes entreprises	25 000		0	25 000	22 355
JE	51 05 00				02	Dont arrêté(s) de réallocation	0		0	7 500	7 500
JE	51 06 12				02	(Modifié) Soutien de la compétitivité des entreprises - mesure carbon leakage (Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure 3.3)	7 500		0	0	0
JE	51 07 12				02	Primes à l'investissement en application de la loi du 30 décembre 1970, telle que modifiée par le décret du 25 juin 1992, y compris la mise en oeuvre de l'article 52.	0		0	0	0
JE	51 08 12				02	Dont arrêté(s) de réallocation	0		0	0	0
JE	51 09 12				02	Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)	102		0	102	102
Solde au 1er janvier							102	102	0	102	102

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. 1-2 sec	A.B. 3-4 ord. sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
			<i>i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
			Recettes de l'année en cours	0	0	0	0	0	0
			Disponible pour l'année	102	102	0	0	102	102
			Dépenses à charge du Fonds	0	0	0	0	0	0
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	102	102	0	0	102	102
JE	51 08 12		Primes à l'investissement - Equipements réduisant la consommation d'énergie et les émissions sonores de véhicules (mesures d'accompagnement du prélevement kilométrique)	12 000	12 000	0	0	12 000	12 000
JE	51 09 12		Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises (Actions prioritaires - mesure 3.3)	0	42	0	0	0	42
JE	51 10 00		Stimulation de l'investissement dans les entreprises existantes ou en création - Mesure 4.2.1 - FEDER - programmation 2014-2020	0	+42	0	0	0	0
JE	51 13 00		Subventions au secteur privé en vue de la création d'ateliers de travail partagés privés (Actions prioritaires - mesure 3.4 - Zones franchées rurales)	0	0	0	0	0	0
JE	51 14 12		Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises - Zones franchées urbaines (Marshall 2. vert - axe IV)	0	1 400	0	0	0	1 400
JE	51 15 12		Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises - zones franchées rurales (Marshall 2. vert - axe IV)	0	1 500	0	0	0	1 500
JE	51 16 00		Stimulation de l'investissement dans les entreprises existantes ou en création - Mesure 1.1.1.1. Aides à l'investissement cofinancées par l'Union Européenne (FEDER) - programmation 2014-2020	8 000	5 000	0	0	8 000	5 000
JE	51 17 00		(Modifié) Financement des programmes spatiaux	+8 000	+5 000				
			Dont arrêtés(s) de transfert	5 000	2 650	0	0	5 000	2 650
			Totaux pour le Titre II	70 500	62 447	—	—	70 500	62 447
			Totaux pour le programme 18.02.	72 075	69 487	17 500	17 500	89 575	86 987
			Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
			Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
			Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	102	102	—	—	102	102

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / n.l. = crédits de liquidation non limitatifs									
	Programme 18.03.									
	Restructuration et développement.									
	Titre I. - Dépenses courantes									
JE	12	03	00	03	1 205	1 205	0	0	1 205	1 205
	Commission permanente pour la restructuration des entreprises, en ce compris les frais d'études d'honoraires				1 205	1 205	0	0	1 205	1 205
	Totaux pour le Titre I.				1 205	1 205	0	0	1 205	1 205
	Titre II. - Dépenses de capital									
JE	74	05	00	03	30	30	0	0	30	30
	Achat de biens patrimoniaux. - Commission de restructuration des entreprises				30	30	0	0	30	30
JE	81	01	00	03	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
	Opérations de valorisation immobilière visant à accélérer le processus de mobilisation du territoire régional				2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
JE	81	02	00	03	15 000	15 000	0	0	15 000	15 000
	Octroi des moyens d'actions aux organismes financiers ayant pour but la consolidation et le développement des PME wallonnes				15 000	15 000	0	0	15 000	15 000
JE	81	03	00	03	52 000	52 000	0	0	52 000	52 000
	Octrois de crédits et participations aux entreprises dans le cadre de leur développement et de leur restructuration				52 000	52 000	0	0	52 000	52 000
JE	81	04	00	03	55 000	55 000	0	0	55 000	55 000
	(Modifié) Soutenir la valorisation industrielle				55 000	55 000	0	0	55 000	55 000
JE	81	05	00	03	25 500	25 500	0	0	25 500	25 500
	Soutenir l'innovation, le développement et la croissance des entreprises (Marshall 4.0 - Axe II - Mesure 2.2)				25 500	25 500	0	0	25 500	25 500
JE	81	06	00	03	19 500	19 500	0	0	19 500	19 500
	Soutenir le développement de l'industrie 4.0 et du secteur numérique (Marshall 4.0 - Axe 5 - Mesure 5.1)				19 500	19 500	0	0	19 500	19 500
JE	81	07	00	03	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
	Prêts et garanties dans le cadre des mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique				2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
JE	81	26	00	03	0	39 898	0	0	0	39 898
	Cofinancement dans le cadre des programmes opérationnels "Transition" et "Zones plus développées" - FEDER 2014-2020				0	39 898	0	0	0	39 898
	Dont arrêté(s) de transfert				0	+39 898				
	Totaux pour le Titre II.				171 030	210 928			171 030	210 928
	Totaux pour le programme 18.03.				172 235	212 133			172 235	212 133
	Dont programme d'investissement									
	Dont fonds budgétaires									
	Solde des fonds budgétaires au 31 décembre									

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs											
Programme 18.04. Zonings.											
Titre I. - Dépenses courantes											
CD	01	04	00	04	Dépenses de toute nature relatives au développement durable des zones d'activité économique	50	209	0	0	50	209
CD	12	02	00	04	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, précomptes immobiliers	350	350	0	0	350	350
CD	31	01	32	04	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses	350	350	0	0	350	350
CD	33	02	00	04	Subvention à l'ASBL Liège Carex	0	0	0	0	0	0
CD	45	01	00	04	Subventions à des universités ou groupement d'universités dans le cadre du développement des zones d'activités économiques	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le Titre I.						750	909	---	---	750	909
Titre II. - Dépenses de capital											
CD	01	02	00	04	Intervention régionale en faveur de la Sowaflnal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques	1 751	1 751	0	0	1 751	1 751
CD	01	03	00	04	Intervention régionale en faveur de la Sowaflnal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Actions régionales pour l'avenir wallon)	12 049	12 049	0	0	12 049	12 049
CD	01	06	00	04	Intervention régionale en faveur de la Sowaflnal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Marshall 2 vert - Axe IV)	10 862	10 862	0	0	10 862	10 862
i	51	03	11	04	Intervention pour l'acquisition et l'aménagement de terrains et bâtiments industriels, artisanaux et de services ainsi que leurs voies d'accès	100	561	0	0	100	561
i	51	05	11	04	Intervention pour infrastructures d'accueil des activités économiques (décret 11.03.2004)	8 443	14 607	0	0	8 443	14 607
CD	51	06	11	04	Intervention pour l'acquisition des terrains (décret 11.03.2004) dans les Z.A.E.	1 000	1 875	0	0	1 000	1 875
CD	51	09	11	04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER) - programmation 2014-2020 - coopération territoriale (INTERREG V)	0	0	0	0	0	0
CD	51	14	00	04	Expérience pilote-réhabilitation de zones d'activités économiques	1 000	3 109	0	0	1 000	3 109
CD	51	15	00	04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - zone transition	0	1 248	0	0	0	1 248
Dont arrêté(s) de transfert						0	+1 248				
CD	51	16	00	04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - région plus développée	0	88	0	0	0	88
CD	61	01	42	04	Actes et travaux de viabilisation au sens du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques - UAP	2 124	170	0	0	2 124	170
CD	61	02	42	04	Opérations de rachat au sens du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques - UAP	50	50	0	0	50	50

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

M- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés							
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation						
i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs																
CD	61	03	42	04	Actes et travaux de redynamisation au sens du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques - UAP						250	75	0	0	250	75
CD	63	01	53	04	Actes et travaux de viabilisation au sens du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques - Intercommunales						8 497	680	0	0	8 497	680
CD	63	02	53	04	Opérations de rachat au sens du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques - Intercommunales						200	200	0	0	200	200
CD	63	03	53	04	Actes et travaux de redynamisation au sens du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques - Intercommunales						1 000	300	0	0	1 000	300
					Totaux pour le Titre II						47 326	47 625	—	—	47 326	47 625
					Totaux pour le programme 18.04						48 076	48 534	—	—	48 076	48 534
					Dont programme d'investissement						8 543	15 168	—	—	8 543	15 168
					Dont fonds budgétaires						—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						—	—	—	—	—	—
Programme 18.05.																
Politique économique, réseaux d'entreprises, coopération et encadrement.																
Titre I - Dépenses courantes																
JE	01	01	00	05	Projet pilote dans le cadre du développement d'une politique industrielle durable						0	0	0	0	0	0
JE	01	02	00	05	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure 2.3.3 - FEDER - Soutien aux hubs créatifs						0	6 219	0	0	0	6 219
					Dont arrêté(s) de transfert						0	+6 219	0	0	0	0
JE	01	03	00	05	Mise en œuvre d'actions collaboratives dans le cadre de programmes européens en lien avec la stratégie de spécialisation intelligente dans les Régions						0	0	0	0	0	0
JE	12	02	00	05	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions						740	740	0	0	740	740
JE	12	04	30	05	Prestations de services, promotion, diffusion et valorisation des aides en matière économique						0	10	0	0	0	10

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés							
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation						
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec													
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limités																
JE	12	10	11	05	Soutien au développement des Pôles de compétitivité - frais de jury et de consultation (Marshall 4.0 - Axe II - Mesure 2.1)						200	260	0	0	200	260
					Dont arrêté(s) de transfert											
JE	31	03	00	05	Subventions aux réseaux d'entreprise (décret)						+200	+260				
JE	31	04	00	05	Subventions aux Cellules opérationnelles des Pôles de compétitivité (Marshall 4 - Axe II - Mesure 2.1)						1 056	600	0	0	1 056	600
					Dont arrêté(s) de transfert						0	1 800	0	0	0	1 800
JE	31	05	00	05	Subvention d'actions destinées à la diffusion, et à la promotion de l'esprit d'entreprendre						0	+1 800				
JE	31	06	00	05	Subvention à l'ASBL Groupement de Redéploiement Economique						0	80	0	0	0	80
JE	31	09	00	05	Subvention à l'IDEEA en vue de soutenir le plan de redéploiement du « Cœur du Hainaut, centres d'énergies »						756	756	200	200	956	956
JE	31	10	00	05	Subvention de fonctionnement à la SC Centre d'entreprise et d'innovation HERACLES						630	630	0	0	630	630
JE	31	15	00	05	(Modifié) Subventions pour la stimulation de l'économie circulaire en Région wallonne (Marshall 4.0 - Axe 4 - Mesure 4.1)						250	250	0	0	250	250
					Dont arrêté(s) de transfert						700	2 025	300	300	1 000	2 325
JE	33	02	00	05	Subvention à l'ASBL Comité de développement stratégique de la région de Charleroi						0	+1 325				
JE	33	12	00	05	Subvention à l'asbl Logistites in Wallonia pour le fonctionnement de la cellule de soutien logistique (mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique)						450	450	0	0	450	450
JE	35	01	00	05	Participation à des associations ou consortia européens axés sur des problématiques industrielles et / ou d'innovation						750	750	0	0	750	750
JE	41	02	00	05	Subvention au F.N.R.S. pour le financement de conventions de recherche dans le secteur de l'économie wallonne						25	25	0	0	25	25
JE	41	03	40	05	Subvention à l'ASE - Faciliter l'entrepreneuriat (Marshall 2. vert - Axe IV)						0	0	0	0	0	0
JE	41	05	40	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) pour le financement de ses missions de base						0	0	0	0	0	0
JE	41	06	40	05	Subvention à l'ASE - Bourses développement durable (Marshall 2. Vert-Axe V)						1 559	1 559	0	0	1 559	1 559
JE	41	07	12	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) pour le financement du Centre de référence Circuits courts						0	0	0	0	0	0
JE	41	08	40	05	(Modifié) Subventions pour la sensibilisation d'esprit d'entreprendre (Marshall 4.0 - Axe I - Mesure 1.6)						0	0	0	0	0	0
JE	41	09	40	05	(Modifié) Subvention pour les frais de fonctionnement et d'accompagnement liés à la reprise du Fonds de participation						1 444	1 444	0	0	1 444	1 444
JE	41	10	40	05	(Modifié) Subvention pour la mise en œuvre d'une politique de soutien aux indépendants						0	0	0	0	0	0
JE	41	11	40	05	(Modifié) Subventions pour l'accompagnement du développement des entreprises (Marshall 4.0 - Axe II - Mesure 2.2)						350	350	0	0	350	350
JE	41	13	40	05	Subventions à l'Agence du Numérique (AdN) pour le financement de ses missions de base						3 556	3 556	0	0	3 556	3 556
					Subventions cofinancées par le FEDER (Programmes INTERREG V - programmation 2014-2020)						3 901	3 901	0	0	3 901	3 901
JE	45	02	00	05	Totaux pour le Titre I.						0	0	0	0	0	0
					Totaux pour le programme 18.05.						16 367	25 405	500	500	16 867	25 905
					Dont programme d'investissement						16 367	25 405	500	500	16 867	25 905
					Dont fonds budgétaires						—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs									
				Programme 18.06. P.M.E. et Classes moyennes. Titre I. - Dépenses courantes						
JE	01	01	01	Financement d'actions dans le cadre du Plan PME	4 850	4 000	0	0	4 850	4 000
JE	01	03	01	(Modifié) Financement d'actions pour le développement et le soutien aux commerces	3 000	1 350	0	0	3 000	1 350
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	-800				
JE	01	04	00	(Modifié) Financement du dispositif des aides de 1er niveau - Provision	5 000	3 500	-4 500	-1 639	500	1 861
JE	01	05	00	Cofinancement FEDER - Soutien à la différenciation - Axe I Economie (Programmation 2014-2020)	0	0	0	0	0	0
JE	01	06	00	Cofinancement FEDER - Soutien à l'innovation- Axe II Innovation (Programmation 2014-2020)	0	0	0	0	0	0
JE	12	02	00	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	332	332	0	0	332	332
JE	12	03	00	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions - Direction des Implantations commerciales	200	740	0	0	200	740
JE	12	04	00	Dépenses de fonctionnement de la cellule de Recours sur Implantations Commerciales	14	14	0	0	14	14
JE	31	01	00	Subvention pour frais de fonctionnement de la Société de transmission d'entreprises wallonnes	813	813	0	0	813	813
JE	31	02	00	Agences de développement local (secteur privé)	0	0	0	0	0	0
JE	31	03	32	Subvention à la SOWALFIN destinée au développement d'une plate-forme pour investisseurs et entreprises	450	450	0	0	450	450
JE	31	04	00	Subventions à la SOWalfin destinées à couvrir ses frais de fonctionnement	2 364	2 364	0	0	2 364	2 364
JE	31	05	32	Subvention à la SOWALFIN destinée à couvrir les frais liés à la reprise du Fonds fédéral de participation et provisions diverses	15 031	14 147	-10 176	-10 412	4 855	3 735
JE	31	06	32	Subventions destinées à soutenir des actions contribuant à la promotion de la création d'activités, à l'essor régional et à l'expansion économique	1 000	1 600	180	180	1 180	1 780
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+800				
JE	31	07	00	Subvention complémentaire à la SOWalfin	1 100	1 100	100	100	1 200	1 200
JE	31	08	32	Primes d'emploi octroyées en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	10 000	9 000	0	0	10 000	9 000
JE	31	09	32	Primes à la consultation octroyées en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	0	1 500	0	0	0	1 500
JE	31	11	00	Subvention de fonctionnement à l'ASBL CIDE-SOCRAN	225	225	0	0	225	225
JE	31	13	00	(Nouveau) Subventions dans le cadre du développement et du soutien aux commerces et à la restructuration des centres-villes	0	0	245	175	245	175
JE	31	14	00	Subvention à l'ASBL Wallonie Design	203	203	0	0	203	203
JE	31	15	00	Subvention de fonctionnement à la S.C. Centre d'Entreprise et d'Innovation Héracles	0	0	0	0	0	0
JE	31	16	00	Subvention au bureau d'accueil de tournage wallon	180	180	320	320	500	500
JE	31	17	22	Subvention permettant le fonctionnement du pôle de l'image	795	795	0	0	795	795
JE	31	18	00	(Nouveau) Financement du dispositif des aides de premier niveau	0	0	10 140	7 079	10 140	7 079

116/143

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. 1-2 sec n° ord. 3-4 sec			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs											
JE	31	20	00	06	Subvention à l'ASBL Logistics in Wallonia pour le projet Biolog Europe	0	0	0	0	0	0
JE	31	21	00	06	Subvention à l'Office Economique Wallon du Bois	252	252	0	0	252	252
JE	31	22	00	06	Subvention dans le cadre de la mise en œuvre du plan "CarCh "	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
JE	31	23	00	06	Subvention complémentaire à l'IDEA en vue de soutenir le plan de redéploiement du « Cœur du Hainaut, centre d'énergies"	0	0	0	0	0	0
JE	31	28	00	06	Subventions octroyées dans le cadre de la politique des pôles de compétitivité (Marshall 4.0 Axe II - Mesure 2.1) Dont arrêtés(s) de transfert	93	66	0	0	93	66
JE	32	02	00	06	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation pour le soutien à la création d'activité au travers des bourses de préactivité et à l'innovation des entreprises au moyen des bourses innovations	+93	+66	0	0	0	0
JE	41	02	00	06	Programme de transition professionnelle	424	424	0	0	424	424
JE	41	03	00	06	Subvention à l'Université de Liège pour la réalisation d'une étude relative à l'intégration des concepts de créativités de conduite de projets et d'innovation	0	0	0	0	0	0
JE	41	04	00	06	Subvention à l'Université de Liège dans le cadre de la politique de soutien aux PME visant à développer les réseaux d'innovation	0	0	0	0	0	0
JE	41	05	00	06	Subvention au CESW pour les frais liés au fonctionnement de l'Observatoire du Commerce	200	200	0	0	200	200
JE	41	06	00	06	Subvention à l'Agence Numérique en vue de couvrir les dépenses relatives à la maintenance applicative et corrective du logiciel Logic et au développement d'une interface administrative	0	0	0	0	0	0
JE	43	02	22	06	Agences de développement local (secteur public)	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le Titre I					47 526	44 255	-3 691	-4 197	43 835	40 038	

117/143

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	3-4 ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs											
Titre II - Dépenses de capital											
JE	51	01	12	06	Subventions à Wallimage pour le financement d'Oeuvres - Longs métrages de fiction, d'animation et documentaires et pour la production d'émissions télévisuelles	4 500	4 500	2 280	2 280	6 780	6 780
JE	51	04	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	72 163	62 698	2 966	2 003	75 129	64 701
JE	51	05	12	06	Aides aux PME dans le cadre de la politique e-business et consultance Remic - plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	500	2 500	0	0	500	2 500
JE	51	07	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises (Marshall 2.vert.-axe II)	+500	+500	0	0	0	134
JE	51	08	12	06	Subventions à des actions qui entrent dans le cadre du plan wallon d'aide au transport par voies navigables	0	+134	0	0	5 000	3 000
JE	51	11	00	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites et moyennes entreprises (Actions prioritaires - mesure 3.3)	0	692	0	0	0	692
JE	51	12	00	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites et moyennes entreprises (Actions prioritaires - mesure 3.4 - zones franches rurales)	0	41	0	0	0	41
JE	51	14	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises - Zones franches urbaines (Marshall 2.vert.-Axe II)	0	5 415	0	0	0	5 415
JE	51	15	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises - Zones franches rurales (Marshall 2.vert.-Axe II)	0	3 297	0	0	0	3 297
JE	51	18	12	06	Subventions pour la création d'ateliers de travail partagé	0	+1 500	0	0	0	20
JE	81	01	12	06	Intervention de la Région dans l'activité Prêts/Garanties de la SOWALFIN	2 500	2 500	0	0	2 500	2 500
Totaux pour le Titre II					84 663	84 797	5 246	4 283	89 909	89 080	
Totaux pour le programme 18.06					132 189	129 052	1 555	86	133 744	129 138	
Dont programme d'investissement					—	—	—	—	—	—	
Dont fonds budgétaires					—	—	—	—	—	—	
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					—	—	—	—	—	—	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord.	sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs									
				Programme 18.11. Promotion de l'emploi.						
				Titre I - Dépenses courantes						
JE	12	01	00	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, fraîs de réunions	90	132	0	0	90	132
JE	31	06	00	Subventions aux structures de gestion de centre ville	-50	-21	-115	-75	0	40
JE	31	07	00	Marshall 4.0 - Axe 1.6 - Financement SAACE liées à l'entrepreneuriat féminin et à la post- création (DGO6)	150	150	0	0	150	150
JE	33	01	00	Subventions d'actions en matière d'emploi pour les ASBL	1 250	1 306	-130	-100	1 120	1 206
JE	33	02	00	Subventions des missions régionales pour l'emploi	0	+56				
JE	33	03	00	Subvention aux MIRE pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants	2 440	2 440	0	0	2 440	2 440
JE	33	05	00	Subventions d'actions diverses pour le secteur privé	550	550	0	0	550	550
JE	33	06	00	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne. Programmation 2014-2020 - Secteur privé	50	100	0	0	50	100
JE	33	07	00	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances en matière d'accès à l'emploi	361	9	0	0	361	9
JE	33	09	00	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi	+361	+9	0	0	5	27
JE	33	11	00	Agences de développement local (secteur privé)	-75	-53	0	0	2 697	2 695
JE	33	12	00	Accompagnement et sensibilisation au management de la diversité - Secteur associatif	2 697	2 695	0	0	1 255	1 150
JE	35	01	00	Contributions de la Région wallonne au programme LEED de l'O.C.D.E.	+2	0	0	0	200	200
JE	41	01	40	Subventions d'actions en matière d'emploi (secteur public)	1 255	1 150	0	0	35	35
JE	41	04	40	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne	+77	-28	200	150	0	100
JE	41	05	40	Programme de Transition Professionnelle	0	50	0	0	0	0
JE	41	06	00	Accompagnement et sensibilisation au management de la diversité - Secteur public	450	252	0	0	450	252
JE	41	06	00	Dont arrêté(s) de réallocation	0	-50	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord.	sec	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
JE	41	07	00	0	33	0	0	0	33
				0	+28				
JE	41	33	40	28	78	0	0	28	78
				0	+45				
JE	43	01	22	399	67	0	0	399	67
				+399	+67				
JE	43	02	22	1 204	1 158	0	0	1 204	1 158
				+46	0				
JE	43	40	22	21	25	0	0	21	25
JE	45	01	21	33 577	33 577	689	689	34 266	34 266
				44 727	44 049	644	664	45 371	44 713
<i>Totaux pour le Titre I</i>									
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
JE	74	06	00	0	0	0	0	0	0
				-10	-10				
				—	—	—	—	—	—
				44 727	44 049	644	664	45 371	44 713
<i>Totaux pour le Titre II</i>									
<i>Totaux pour le programme 18.11.</i>									
<i>Dont programme d'investissement</i>									
<i>Dont fonds budgétaires</i>									
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>									
<i>Programme 18.12.</i>									
<i>Forem.</i>									
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>									
JE	41	01	40	0	0	0	0	0	0
				0	0	0	0	0	0
				0	0	0	0	0	0
				0	0	0	0	0	0
				0	0	0	0	0	0
				0	0	0	0	0	0
JE	41	04	40	46 349	46 349	0	0	46 349	46 349
JE	41	08	40	90 833	90 833	0	0	90 833	90 833
JE	41	09	40	4 815	4 815	0	0	4 815	4 815
JE	41	11	40	8 425	8 425	0	0	8 425	8 425

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs										
JE	41	12	40	12 Maisons de l'emploi	5 396	5 396	0	0	5 396	5 396
JE	41	13	40	12 Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi	3 386	3 386	0	0	3 386	3 386
JE	41	14	40	12 Subventions aux CISP	39 474	39 474	0	0	39 474	39 474
JE	41	20	40	12 Contrat d'insertion	15 647	15 647	- 11 735	- 11 735	3 912	3 912
JE	41	21	60	12 Subvention aux MIRE pour l'accompagnement dans le cadre du contrat d'insertion	303	303	- 227	- 227	76	76
JE	41	23	40	12 Subvention pour l'Allocation Activation	122 956	122 956	28 402	28 402	151 358	151 358
JE	41	24	40	12 Subvention pour Primes et Compléments	20 760	20 760	- 6 118	- 6 118	14 642	14 642
JE	41	25	40	12 Subvention pour le Congé Education payé	22 080	22 080	438	438	22 518	22 518
JE	41	26	40	12 Subvention pour les Agences locales pour l'Emploi	9 903	9 903	0	0	9 903	9 903
JE	41	27	40	12 Subvention pour Outplacement	577	577	0	0	577	577
JE	41	28	40	12 Subvention pour le Fonds de l'expérience professionnelle	817	817	0	0	817	817
JE	41	29	40	12 Subvention pour Dispenses pour formation et études	297	297	0	0	297	297
JE	41	30	40	12 Frais de fonctionnement liés aux transferts des compétences	7 750	7 750	0	0	7 750	7 750
JE	41	40	40	12 Marshall 4.0 - Axe 1.2.1 - Dispositif d'orientation tout au long de la vie (FOREM)	2 412	2 412	0	0	2 412	2 412
JE	41	41	40	12 Marshall 4.0 - Axe 1.6 - Sensibilisation et formation à l'esprit d'entreprendre (FOREM)	350	350	0	0	350	350
JE	41	42	40	12 Subvention pour les mesures d'accompagnement - prélèvement kilométrique - volet Emploi	175	175	0	0	175	175
Totaux pour le Titre I.					402 705	402 705	10 760	10 760	413 465	413 465
Titre II. - Dépenses de capital										
JE	61	01	00	12 Subvention pour les investissements du FOREM	1 997	1 997	0	0	1 997	1 997
JE	61	41	00	12 Marshall 4.0 - Axe V.2.3 - Financement de la modernisation informatique (FOREM)	1 750	1 750	5 000	5 000	6 750	6 750
Totaux pour le Titre II.					3 747	3 747	5 000	5 000	8 747	8 747
Totaux pour le programme 18.12.					406 452	406 452	15 760	15 760	422 212	422 212
Dont programme d'investissement					—	—	—	—	—	—
Dont fonds budgétaires					—	—	—	—	—	—
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. 1-2 sec ord.	3-4 sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
			<i>si = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
			Programme 18.13.						
			Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la prise en charge est assurée par l'intermédiaire du Forem.						
			<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
			Dépenses inhérentes à la mise au point, au développement et au financement d'un programme de mise au travail sur la base du décret du 31 mai 1990 créant un programme de promotion de l'emploi spécialement destiné aux chômeurs de longue durée dans le secteur non marchand.						
JE	41 01 40		13	3 604	3 604	0	0	3 604	3 604
JE	41 04 40		13	17 918	17 918	0	0	17 918	17 918
JE	41 05 40		13	0	0	42 300	42 300	42 300	42 300
JE	41 06 40		13	666 041	666 041	- 36 900	- 36 900	629 141	629 141
			Totaux pour le Titre I.	687 563	687 563	5 400	5 400	692 963	692 963
			Totaux pour le programme 18.13.	687 563	687 563	5 400	5 400	692 963	692 963
			<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
			<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
			<i>Salde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
			Programme 18.15.						
			Economie sociale						
			<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
			Etudes, documentation, séminaires, réunions, frais de procédure et honoraires d'avocats	162	162	0	0	162	162
JE	12 02 30		15	162	162	0	0	162	162
JE	12 03 11		15	0	50	0	0	0	50
JE	12 05 11		15	45	45	0	0	45	45
			Frais de fonctionnement, de séjour et de représentation, études et documentation pour le Département du développement économique	—	—	—	—	—	—
			<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	—	—	—	—	—	—
JE	31 01 32		15	11 300	11 300	- 600	- 600	10 700	10 700
JE	31 02 00		15	2 950	3 550	2 800	2 800	5 750	6 350
JE	31 04 32		15	278	278	0	0	278	278
JE	31 05 32		15	338	338	0	0	338	338
JE	31 06 32		15	0	150	0	0	0	150
JE	31 07 32		15	236	300	0	0	236	300
JE	31 12 00		15	205	205	0	0	205	205
			Totaux pour le programme 18.15.	13 733	13 733	0	0	13 733	13 733
JE	31 13 00		15	100	100	0	0	100	100
JE	31 14 00		15	150	150	0	0	150	150
JE	31 15 00		15	150	150	0	0	150	150

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
1 = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs											
JE	31	16	00	15	Promotion de l'emploi dans les services de proximité (secteur privé)	0	0	0	0	0	0
JE	31	21	00	15	Subvention à des Sociétés à finalité sociale immobilières dans le secteur de l'économie sociale	190	190	0	0	190	190
JE	31	23	00	15	Cofinancement FSE des actions de développement de l'économie sociale - programmation 2014-2020	0	515	0	0	0	515
JE	31	24	00	15	Promotion des nouveaux modèles économiques collaboratifs, coopératifs et créatifs	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
JE	31	25	00	15	Soutien aux projets de micro-crédits coopératifs	500	500	0	0	500	500
JE	31	26	00	15	Actions relatives à l'introduction de clauses sociales, environnementales et éthiques dans les marchés publics en faveur des entreprises d'économie sociale	230	230	0	0	230	230
JE	31	28	00	15	Financement de l'asbl chargée d'assurer la représentation des entreprises d'économie sociale	225	225	0	0	225	225
JE	33	01	00	15	Subvention à l'asbl Réseau de lutte contre la pauvreté en Wallonie	32	32	0	0	32	32
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1	+1				
JE	40	01	00	15	Subvention au CESW pour frais liés aux missions confiées dans le cadre de la Commission consultative et d'arbitrage des entreprises d'économie sociale	125	125	0	0	125	125
JE	43	03	00	15	Promotion de l'emploi dans les services de proximité (secteur public)	0	0	0	0	0	0
JE	43	04	00	15	Promotion de l'emploi dans les services de proximité dont décret IDESS (secteur public)	1 330	1 130	0	0	1 330	1 130
Totaux pour le Titre I					20 769	21 648	2 200	2 200	22 969	23 848	
Titre II - Dépenses de capital											
JE	51	01	00	15	Intervention en faveur de la SA SOWECOSOM dans le cadre de la mission déléguée "Fonds d'économie sociale et durable"	15	15	0	0	15	15
JE	74	06	22	15	Acquisition de biens meubles durables	1	1	0	0	1	1
Dont arrêté(s) de réallocation					+1	+1					
Totaux pour le Titre II					16	16	0	0	16	16	
Totaux pour le programme 18.15.					20 785	21 664	2 200	2 200	22 985	23 864	
Dont programme d'investissement					—	—	—	—	—	—	
Dont fonds budgétaires					—	—	—	—	—	—	
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					—	—	—	—	—	—	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	3-4 ord.	sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs										
JE	41	30	40	Programme 18.16. Contrôle disponibilité chômeurs - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Subvention pour le Contrôle de la disponibilité des chômeurs							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.16. Dont programme d'investissement							
				Dont fonds budgétaires							
JE	41	01	40	Programme 18.17. Titres services - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Subvention pour les Titres Services							
				Subvention pour le fonds de formation Titres Services							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.17. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	01	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	01	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							
				Totaux pour le Titre I.							
				Totaux pour le programme 18.18. Dont programme d'investissement							
JE	41	02	40	Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM Titre I. - Dépenses courantes							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS							
				Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS							

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs											
					Programme 18.19. Emplois de proximité Titre I. - Dépenses courantes						
JE	12 01 00	19		23	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	23	23	- 18	- 18	5	5
JE	21 01 00	19		0	Paiement des intérêts sur les cautions des entreprises titres-services	0	0	0	0	0	0
JE	33 03 00	19		2 840	Emplois jeunes non-marchand (secteur privé)	2 840	2 840	0	0	2 840	2 840
				0	Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+49				
JE	33 10 00	19		7 035	Conventions de premier emploi - secteur privé	7 035	6 500	43	578	7 078	7 078
JE	33 14 00	19		554	CPE projets globaux privés	554	554	0	0	554	554
JE	41 01 40	19		50	Subventions au CESW	50	50	0	0	50	50
JE	43 03 00	19		3 072	Conventions de premier emploi - secteur public	3 072	3 072	0	0	3 072	3 072
JE	43 04 22	19		3 808	CPE projets globaux publics	3 808	3 808	333	333	4 141	4 141
JE	43 05 22	19		1 778	Emplois jeunes non-marchand (secteur public)	1 778	1 778	267	267	2 045	2 045
JE	43 06 00	19		18 200	Interruption de carrière (Administrations provinciales et locales)	18 200	18 200	0	0	18 200	18 200
JE	45 03 00	19		1 736	Interruption de carrière (Région)	1 736	1 736	0	0	1 736	1 736
				39 096	Totaux pour le Titre I.	39 096	38 561	625	1 160	39 721	39 721
					Titre II. - Dépenses de capital						
JE	74 06 00	19		5	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	5	5	0	0	5	5
				5	Totaux pour le Titre II.	5	5	0	0	5	5
				39 101	Totaux pour le programme 18.19.	39 101	38 566	625	1 160	39 726	39 726
				—	Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				—	Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
				—	Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.21. Formation professionnelle Titre I. - Dépenses courantes						
JE	12 01 11	21		1 402	Marshall 4.0 - Axe I.4.2 - Plateforme Wallangues	1 402	1 402	0	0	1 402	1 402
JE	12 22 00	21		0	Soutien aux actions de formation qualifiante	0	0	0	0	0	0
JE	12 23 00	21		140	Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service	140	140	- 140	- 140	0	0
JE	12 31 00	21		35	Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation	35	228	0	0	35	228

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. 1-2 sec n° ord. 3-4 sec			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / n° i = crédits de liquidation non limitatifs											
JE	12	32	00	21	Politique de prévention du radicalisme	47	47	- 47	- 47	0	0
JE	31	22	00	21	Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Subsidés	5 500	5 300	- 5 500	- 5 300	0	0
JE	33	11	00	21	Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications	484	526	0	0	484	526
JE	33	12	00	21	Dont arrêté(s) de réallocation	+100	+100				
JE	33	13	00	21	Subvention à l'interfédération et accords du non-marchand	1 092	1 061	4 845	4 845	5 937	5 906
JE	33	14	00	21	Subvention en vue de promouvoir des actions de formation qualifiante	405	405	0	0	405	405
JE	33	15	00	21	Dont arrêté(s) de réallocation	-150	-150				
JE	33	16	00	21	Subventions aux CISP pour la politique de prévention du radicalisme	1 085	885	0	0	1 085	885
JE	33	17	00	21	Subvention pour l'interfédé	623	623	0	0	623	623
JE	33	21	00	21	Subvention pour la formation des travailleurs et l'adaptabilité des entreprises	50	50	0	0	50	50
JE	33	31	00	21	Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation	0	0	0	0	0	0
JE	33	32	00	21	Subventions en vue de permettre la formation en TIC	1 363	1 300	0	- 300	1 363	1 000
JE	33	33	00	21	Dont arrêté(s) de réallocation	-137	0				
JE	33	36	00	21	Cofinancement pour les projets LEADER	137	41	0	0	137	41
JE	33	41	00	21	Dont arrêté(s) de réallocation	+137	+41				
JE	33	43	00	21	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne - Programmation 2014-2020 (secteur privé)	1 157	925	0	0	1 157	925
JE	33	44	00	21	Dont arrêté(s) de transfert	+1 157	+925				
JE	33	41	00	21	Subvention en vue de promouvoir les actions de lutte contre les discriminations dans le secteur de la formation	65	65	0	0	65	65
JE	33	43	00	21	Subventions diverses aux asbl en matière de formation	250	234	0	0	250	234
JE	33	44	00	21	Dont arrêté(s) de réallocation	+50	+31				
JE	34	21	00	21	Euroskills 2012	0	0	0	0	0	0
JE	41	01	40	21	Subvention pour la formation des travailleurs et l'adaptabilité des entreprises	0	5	0	0	0	5
JE	41	16	00	21	Mise en œuvre, dans le domaine de la formation, des programmes de transition professionnelle	400	400	0	0	400	400
JE	41	35	00	21	Subvention au CIESW	150	150	0	0	150	150
JE	41	35	00	21	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne "2007-2013"	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nature	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux				Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation				
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs														
JE	41	36	00	21	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne - Programme 2014-2020 (secteur public)									
					Dont arrêté(s) de transfert									
JE	43	01	12	21	Subventions diverses aux administrations publiques locales en matière de formation									
JE	43	12	00	21	Subvention en vue de soutenir les actions de préqualifications									
					15 246	14 066	- 892	- 942	14 354	13 124				
					Totaux pour le Titre I									
					Titre II - Dépenses de capital									
JE	01	01	00	21	Marshall 4.0 - Axe I.3 - Actualiser l'équipement des centres de formation (DGO6)									
JE	52	34	00	21	Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation dans le cadre de projets cofinancés par l'Union européenne - Programme 2014-2020 (secteur privé)									
					0	2 492	0	0	0	2 492				
					Dont arrêté(s) de transfert									
JE	61	03	00	21	Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation (secteur public)									
					0	0	0	0	0	0	0	0		
JE	61	34	41	21	Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation dans le cadre de projets cofinancés par l'Union européenne - Programme 2014-2020 (secteur public)									
					0	3 174	0	0	0	3 174				
					Dont arrêté(s) de transfert									
JE	72	01	00	21	Centre de formation Saint-Hubert									
JE	74	01	00	21	Marshall 4.0 - Axe V.1.1 - Implémentation du numérique dans les pratiques pédagogiques des acteurs de la requalification et de l'insertion (DGO6)									
					0	0	0	0	0	0	0	0		
JE	74	05	00	21	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme									
					5	5	0	0	5	5				
					Totaux pour le Titre II									
					5	5 671	0	0	5	5 671				
					15 251	19 737	- 892	- 942	14 359	18 795				
					Totaux pour le programme 18.21.									
					Dont programme d'investissement									
					Dont fonds budgétaires									
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre									
					Programme 18.22.									
					Forem - Formation.									
					Titre I - Dépenses courantes									
JE	41	01	40	22	Subvention de fonctionnement au Forem									
JE	41	02	40	22	Marshall 4.0 - Axe I.3 - Actualiser l'équipement des centres de formation (FOREM)									
JE	41	04	40	22	Financement du chaque formation									
JE	41	05	40	22	Subvention pour le projet "Maison des Langues"									
JE	41	06	40	22	Crédit adaptation									
JE	41	07	40	22	(Nouveau) Métiers en pénurie									
JE	41	08	40	22	Subvention en vue de promouvoir les métiers du secteur non marchand									

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. 1-2 sec 2° ord. 3-4 sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
			i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs					
JE	41 10 40	22 Subvention pour le fonctionnement des centres de compétence	21 513	21 513	3 000	3 000	24 513	24 513
JE	41 11 40	22 Articulation entre la formation initiale et la formation professionnelle	1 224	1 224	0	0	1 224	1 224
JE	41 13 40	22 Subvention pour de nouvelles actions dans le cadre du contrat de gestion	900	900	0	0	900	900
JE	41 14 40	22 Subventions dédiées aux projets de la convention de partenariat Région wallonne, Forem et CPAS	1 340	1 340	0	0	1 340	1 340
JE	41 15 40	22 Subventions aux CISP	40 357	40 357	0	995	40 357	41 352
JE	41 22 40	22 (Modifié) Subvention en vue de promouvoir l'autocréation d'activités - Airbag	2 900	2 900	1 000	1 000	3 900	3 900
JE	41 30 40	22 Marshall 4.0 - Axe I.1.2 - Formations Tutorat (FOREM)	80	80	0	0	80	80
JE	41 31 40	22 Marshall 4.0 - Axe I.1.3 - Validation des compétences (FOREM - CVDC)	607	607	0	0	607	607
JE	41 32 40	22 Marshall 4.0 - Renforcement du lien entre l'offre de formations et les métiers d'avenir (FOREM)	20 660	20 660	0	0	20 660	20 660
JE	41 33 40	22 Marshall 4.0 - Axe I.2.2 - Découverte et essais métiers (FOREM)	1 424	1 424	0	0	1 424	1 424
JE	41 34 40	22 Marshall 4.0 - Axe I.4.1 - Plan Langues (FOREM)	7 209	7 209	0	0	7 209	7 209
JE	41 35 40	22 Marshall 4.0 - Axe II.1.2 - Formations des Centres de compétences articulées aux projets des pôles (FOREM)	0	0	0	0	0	0
JE	41 36 40	22 Marshall 4.0 - Axe II.2.1 - Soutenir l'innovation des entreprises (FOREM)	0	0	0	0	0	0
JE	41 37 40	22 Marshall 4.0 - Axe IV.1.1 - Formations alliance Emploi-Environnement (FOREM)	0	0	0	0	0	0
JE	41 38 40	22 Marshall 4.0 - Axe V.1.1 - Formations Centres de compétences - transition numérique (FOREM)	4 500	4 500	0	0	4 500	4 500
JE	41 39 40	22 Subvention pour les mesures d'accompagnement - prélèvement kilométrique - volet Formation	1 790	1 790	0	0	1 790	1 790
		Totaux pour le Titre I.	222 808	222 808	3 685	4 680	226 493	227 488
		Titre II - Dépenses de capital						
JE	61 01 41	22 Subvention au FOREM pour des investissements en rapport avec les centres de formation professionnelle	3 300	3 300	- 1 650	- 1 650	1 650	1 650
		Totaux pour le Titre II.	3 300	3 300	- 1 650	- 1 650	1 650	1 650
		Totaux pour le programme 18.22.	226 108	226 108	2 035	3 030	228 143	229 138
		Dont programme d'investissement	---	---	---	---	---	---
		Dont fonds budgétaires	---	---	---	---	---	---
		Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	---	---	---	---	---	---
		Programme 18.23.						
		Formation agricole.						
		Titre I - Dépenses courantes						
RC	12 31 00	23 Actions de sensibilisation, études et projets pilotes relatifs à la formation	0	0	0	0	0	0
RC	33 06 00	23 Subventions aux centres agréés de formation professionnelle agricole pour l'organisation des cours et autres activités en rapport	1 200	1 550	0	0	1 200	1 550

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
RC	41 01 00			23	Subventions aux organismes d'intérêt public dans le cadre du programme wallon de développement rural 2007-2010 cofinancé par le FEADER					
					Total pour le Titre I					
					1 200	1 550	0	0	1 200	1 550
					Total pour le programme 18.23.					
					1 200	1 550	0	0	1 200	1 550
					Dont programme d'investissement					
					—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires					
					—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					
					—	—	—	—	—	—
					Programme 18.24.					
					IFAPME					
					Titre I - Dépenses courantes					
JE	41	05	40	24	16 548	16 548	0	0	16 548	16 548
JE	41	06	40	24	29 290	29 290	0	0	29 290	29 290
JE	41	07	40	24	2 476	2 476	0	0	2 476	2 476
JE	41	20	40	24	2 750	2 750	0	0	2 750	2 750
JE	41	21	40	24	392	392	0	0	392	392
JE	41	22	40	24	306	306	0	0	306	306
JE	41	39	40	24	78	78	0	0	78	78
JE	41	40	40	24	2 144	2 144	0	0	2 144	2 144
JE	41	41	40	24	200	200	0	0	200	200
JE	41	42	40	24	320	320	0	0	320	320
JE	41	43	40	24	2 792	2 792	0	0	2 792	2 792
JE	41	44	40	24	194	194	0	0	194	194
JE	41	45	40	24	272	272	0	0	272	272
JE	41	46	40	24	1 050	1 050	0	0	1 050	1 050
JE	41	47	40	24	1 250	1 250	0	0	1 250	1 250
JE	41	48	40	24	108	108	0	0	108	108
					60 170	60 170	0	0	60 170	60 170
					Total pour le Titre I					
					Titre II - Dépenses de capital					
JE	01	01	00	24	0	0	0	0	0	0
JE	61	02	41	24	1 140	1 140	0	0	1 140	1 140
					1 140	1 140	0	0	1 140	1 140
					Total pour le Titre II					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

M/n ordre nature	A.B. n°	1-2 sec	3-4 ord. sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
				Totaux pour le programme 18.24.	61 310	61 310	0	0	61 310	61 310
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 18.25.						
				Politiques croisées dans le cadre de la formation						
				<i>Tire L - Dépenses courantes</i>						
				Financement des projets Ecoles Numériques - Plan Numérique (Intérêts) (Marshall 4.0 -	211	211	0	0	211	211
JE	01 02 00			Axe V - mesure 5.1)						
JE	01 04 00			Plan Numérique pour l'éducation (Marshall 4.0 - Axe V - mesure 5.1)	150	150	0	0	150	150
JE	01 07 00			Renforcer l'accès à l'enseignement supérieur et à la formation (bassins de vie) - (Marshall	4 500	2 500	0	0	4 500	2 500
JE	01 08 00			4.0 - Axe I - Mesure 1.5)	500	500	0	0	500	500
JE	01 09 00			Marshall 4.0 - Axe I.2.1 - Subvention dans le cadre du projet « Cité des métiers de	500	414	0	0	500	414
JE	01 10 00			Charleroi»	0	-86	0	0	500	586
JE	12 02 00			Marshall 4.0 - Axe I.2.1 - Subvention dans le cadre du projet « Cité des métiers de Namur»	500	586	0	0	500	586
JE	12 03 30			Dont arrêté(s) de réallocation	0	+86	0	0	9	9
JE	12 04 11			Marshall 4.0 - Axe I.2.1 - Subvention dans le cadre du projet « Cité des métiers de Liège »	0	0	0	0	0	0
JE	12 05 11			Dont arrêté(s) de réallocation	0	0	0	0	0	0
JE	14 07 10			Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques,	235	420	0	0	235	420
JE	33 02 00			Frais de réunions	0	+185	0	0	2 139	1 985
JE	33 10 00			Etudes et prestations de services dans le cadre des projets Cyberclasses et Ecoles	2 139	1 985	0	0	1 000	983
JE	33 12 01			Numériques - Plan Numérique (Marshall 4.0 - Axe V - mesure 5.1)	0	-49	0	0	0	0
JE	33 14 00			Dont arrêté(s) de réallocation	0	0	0	0	0	0
JE	41 02 40			Frais de fonctionnement liés aux transferts de compétences	0	0	0	0	0	0
JE	12 03 30			Dont arrêté(s) de réallocation	0	0	0	0	0	0
JE	12 04 11			Frais liés aux prestations de service du centre d'assistance dans le cadre du projet	1 000	983	0	0	80	80
JE	12 05 11			Cyberclasses et Ecoles Numériques - Plan Numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	0	+3	0	0	0	0
JE	14 07 10			Dont arrêté(s) de réallocation	80	80	0	0	225	225
JE	33 02 00			Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements des projets	0	0	0	0	1 160	1 160
JE	33 10 00			cyberécoles et Ecoles Numériques - Plan Numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	225	225	0	0	10 191	10 191
JE	33 12 01			Subvention de base à l'Euro-métropolitain e-campus	1 180	1 180	-20	-20	284	284
JE	33 14 00			Validation des compétences	10 191	10 191	0	0	0	0
JE	41 02 40			Subvention aux actions d'alphabétisation	376	376	-92	-92	0	0
JE	12 03 30			Marshall 4.0 - Axe I.1.2 - Harmonisation du statut des apprenants en alternance et soutien à						
JE	12 04 11			leur encadrement en entreprise (DGO6)						
JE	12 05 11			Dotation à l'Office Francophone de la Formation en Alternance						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec		3-4 n° ord.		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs											
JE	41	03	40	25	Marshall 4.0 - Axe 1.1.1 - Plateforme interactive (OIFA)	200	200	0	0	200	200
JE	41	04	40	25	Subvention au CESW	30	30	0	0	30	30
JE	43	02	12	25	Subventions diverses aux administrations et pouvoirs publics	0	0	0	0	0	0
JE	45	02	30	25	Contribution au Service francophone des Métiers et des Qualifications	31	31	0	0	31	31
JE	45	24	23	25	Subvention à l'AEF - Europe (mission CFC)	159	159	0	0	159	159
Totaux pour le Titre I.					22 216	20 230	- 112	- 112	22 104	20 118	
Titre II. - Dépenses de capital											
JE	01	03	00	25	Financement des projets Ecoles Numériques - Plan Numérique (Marshall 4.0 - Axe V - mesure 5.1)	8 731	8 731	0	0	8 731	8 731
JE	01	05	00	25	Plan Numérique pour l'éducation (Marshall 4.0 - Axe V - mesure 5.1)	955	763	0	0	955	763
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-192				
JE	01	11	00	25	Marshall 4.0 - Axe 1.2.1 - Subvention en capital dans le cadre du projet « Cité des métiers de Niamour	500	500	0	0	500	500
JE	52	01	00	25	Subventions en capital dans le cadre du plan TIC pour l'éducation - secteur ASBL - plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	0	4	0	0	0	4
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+4				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

M- nre ordon- nateur	A.B. 1-2 sec n° 3-4 sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
JE	74 01 00	25 Travaux et fournitures dans le cadre des cyberclasses - plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 3.1) <i>Titre I - Dépenses courantes</i>	5	5	0	0	5	5
		Totaux pour le Titre II	10 191	10 003	—	—	10 191	10 003
		Totaux pour le programme 18.25	32 407	30 233	-112	-112	32 295	30 121
		Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
		Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
		Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
		Programme 18.31.						
		Recherche.						
		<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
JE	01 02 00	31 Programme "Compétitivité régionale et emploi" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.2	0	0	0	0	0	0
JE	01 03 00	31 Fonds structurels 2014-2020 - Mesures 2.1.1, 2.1.2 et 2.2.2 - FEDER	241	2 680	0	0	241	2 680
JE	01 04 00	31 Fonds structurels 2014-2020 - Mesure 1.2 - FSE	+241	+2 680	0	0	0	1 738
JE	01 05 00	31 Programme "Convergence" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.6	0	1 738	0	0	0	1 738
JE	01 06 00	31 Programme "Compétitivité régionale et emploi" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.6	0	+1 738	0	0	0	0
JE	01 08 00	31 Programme "interreg" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des fonds structurels européens mesures 1.1, 1.2 et 1.3	0	0	0	0	0	0
JE	01 09 00	31 Action de soutien à l'établissement d'une stratégie de développement et d'investissement dans la Recherche - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
JE	01 11 00	31 Soutien à la coordination et la représentation de la Recherche wallonne dans les réseaux internationaux - Marshall 2.vert	0	229	0	0	0	229
JE	01 12 00	31 Soutien au développement de stratégies "Proof of concept" - Marshall 2.vert	0	-134	0	0	0	147
JE	31 02 12	31 Subventions à des centres collectifs de recherche pour le financement de leurs activités de recherche industrielle, recherche appliquée, développement expérimental, guidance et veille technologiques (communis chercheurs FIRST)	8 885	13 065	0	0	8 885	13 065
JE	45 01 23	31 Subventions accordées dans le cadre de l'accord de coopération avec la Communauté Wallonie-Bruxelles (Contrat d'avenir)	2 860	2 860	0	0	2 860	2 860
JE	45 02 23	31 Subvention en vue de favoriser l'accès et le financement de projets wallons dans le cadre d'appels du Conseil Européen de la Recherche et du programme cadre Horizon 2020	600	600	0	0	600	600
JE	45 04 20	31 Actions visant à améliorer les conditions de travail des chercheurs Post-Doc - Marshall 2.vert	0	452	0	0	0	452
JE	45 05 23	31 Soutien à l'application de la charte européenne du chercheur - Marshall 2.vert	0	-32	0	0	0	82

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec ord.	3-4 sec ord.								
	3 = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs									
JE	45	06	00	31	Dont arrêté(s) de réallocation					
					Subvention au Webio - Marshall 4.0 - II.1.2					
JE	45	07	00	31	Subventions à des universités et établissements assimilés pour leurs activités de recherche industrielle et appliquée (y compris chercheurs FIRST)					
					Dont arrêté(s) de réallocation					
JE	45	08	00	31	Mise en place de programmes d'excellence dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour l'Avenir wallon (PAP-AW)					
					Renforcement de la politique en matière de spin-off dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour l'Avenir wallon (PAP-AW)					
JE	45	09	00	31	Soutien à l'évaluation, la poursuite et la création des programmes d'excellence - Marshall 2, vert					
					Dont arrêté(s) de réallocation					
					Dont arrêté(s) de transfert					
JE	45	11	00	31	Soutien au renforcement du programme First Spin-Off - Marshall 2, vert					
					Dont arrêté(s) de transfert					
					Totaux pour le Titre I		49 383	52 648	49 383	52 648
					Titre II - Dépenses de capital					
JE	01	14	00	31	Initiatives en matière de soutien aux infrastructures de recherche					
					Dont arrêté(s) de réallocation					
					Totaux pour le Titre II		5 000	1 500	5 000	1 500
					Totaux pour le programme 18.31.		5 000	1 500	5 000	1 500
					Dont programme d'investissement		54 383	54 148	54 383	54 148
					Dont fonds budgétaires		—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		—	—	—	—
					Programme 18.32.					
					Aides aux entreprises - Recherche - Créativité - Innovation					
					Titre I - Dépenses courantes					
					Dépenses de toute nature relatives au plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 1)					
JE	01	03	00	32	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures 2.2.1 et 2.3.2 - FEDER		18 336	13 442	18 336	13 442
					Dont arrêté(s) de transfert		-500	-678		
JE	01	04	00	32	Dont arrêté(s) de transfert		4 000	1 750	4 000	1 750
					Dont arrêté(s) de transfert		+4 000	+1 750		
JE	01	07	00	32	Pôles de compétitivité - subventions aux entreprises, aux universités et aux centres de recherche (PAP-AW - mesure 1.2)		0	290	0	290
					Dont arrêté(s) de réallocation		0	+290		
JE	01	08	00	32	Intensification des programmes mobilisateurs dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour l'avenir wallon (PAP-AW)		0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs										
JE	01 09 10	32		Programmes mobilisateurs - Marshall 2 vert	0	900	0	0	0	900
JE	01 10 00	32		Soutien aux partenariats d'innovation technologique (PIT) en dehors du domaine des pôles Marshall 2 vert	0	342	0	0	0	342
JE	01 11 00	32		Pôles de compétitivité - subventions aux entreprises, aux universités et aux centres de recherche (Marshall 4.0 - Axe II - Mesure 1)	55 000	30 000	0	25 000	55 000	55 000
JE	01 12 00	32		Subsides octroyés aux acteurs wallons de la recherche dans le cadre de leur participation à des programmes internationaux	7 000	4 320	0	0	7 000	4 320
JE	01 13 00	32		(Modifié) Dépenses de toute nature relatives à la créativité et à l'innovation	7 350	5 900	-2 600	-2 600	4 750	3 300
JE	01 14 00	32		Fonds structurels 2014-2020 - Mesure 1.2 - FSE	-150	-400	0	0	0	0
JE	01 15 00	32		Subventions cofinancées par le FEDER (Programmes INTERREG V - 2014-2020)	188	3 077	0	0	188	3 077
JE	12 02 00	32		Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	+188	+3 077	0	0	95	76
JE	31 01 00	32		Subventions à des entreprises pour des études de faisabilité technique, la protection des droits de propriété industrielle, les services de conseil et soutien à l'innovation (y compris chercheurs FIRST)	7 500	6 710	0	0	7 500	6 710
JE	31 02 12	32		Subventions à des entreprises pour le financement de projets de recherche industrielle et de développement expérimental	0	-290	0	0	25 000	12 000
JE	31 03 00	32		Subvention de fonctionnement à la S.A. WSL Incubateur	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
JE	31 04 22	32		Subvention de fonctionnement à l'ASBL FUTUROCITE (EURO GREEN IT INNOVATION CENTER)	+150	+150	0	0	301	301
JE	31 05 22	32		Subvention de fonctionnement à l'ASBL MICROSOFT INNOVATION CENTER	450	450	0	0	450	450
JE	31 06 22	32		Subvention de fonctionnement à l'ASBL ID CAMPUS	207	207	0	0	207	207
JE	31 07 00	32		Subventions aux entreprises pour le soutien des innovations de procédé et d'organisation	500	700	0	0	500	700
JE	31 08 00	32		Subvention de fonctionnement à la S.A. I-tech Incubator	315	315	0	0	315	315

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

M- nre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs											
JE	33	01	00	32	Subvention à l'ASBL Groupement de Redéploiement Economique pour la mise en œuvre du projet « LIEGETOGETHER » Dont arrêtés(s) de réallocation	0	250	0	0	0	250
JE	33	02	00	32	Subvention à l'asbl Centre de Compétence TechnofuturTIC relative à l'animation et l'encadrement du réseau d'espaces publics numériques et du dispositif de médiation numériques dans les communes de la Wallonie (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 1)	0	150	0	0	0	150
JE	40	01	00	32	Subventions de toute nature pour le développement des télécommunications dans le secteur public	0	0	0	0	0	0
JE	43	01	00	32	Developpement du réseau des Espaces Publics Numériques (EPN) dans le cadre de la stratégie numérique de Wallonie - appel à porteurs (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 1)	0	178	0	0	0	178
JE	45	01	23	32	Subvention à la Communauté germanophone dans le cadre de la politique de télécommunication Dont arrêtés(s) de réallocation	75	+178	0	0	75	75
Totaux pour le Titre I					127 817	82 933	-2 600	22 400	125 217	105 333	
Titre II. - Dépenses de capital											
JE	51	03	00	32	Subventions aux entreprises pour le financement de projets de développement expérimental en coopération	0	1 000	0	0	0	1 000
JE	63	02	00	32	Subventions dans le cadre de l'expérience-pilote DIGITAL CITIES (Marshall 2. vert - axe III)	0	201	0	0	0	201
JE	81	01	12	32	Avances récupérables à des entreprises pour le financement de projets de développement expérimental	77 000	60 042	0	0	77 000	60 042
JE	81	02	00	32	Pôles de compétitivité - Avances récupérables aux entreprises (PAP-AW - Mesure 1.2)	0	0	0	0	0	0
JE	81	05	00	32	Developper l'innovation dans le secteur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure 4.2)	6 000	2 000	0	0	6 000	2 000
JE	81	06	00	32	Soutenir le développement du secteur numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 1.3)	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le Titre II					83 000	63 243	---	---	83 000	63 243	
Totaux pour le programme 18.32.					210 817	146 176	-2 600	22 400	208 217	168 576	
Dont programme d'investissement					---	---	---	---	---	---	
Dont fonds budgétaires					---	---	---	---	---	---	
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					---	---	---	---	---	---	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. 1-2 n° sec ord.	3-4 sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
			<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
			Programme 18.33.						
			Promotion, diffusion et valorisation de la Recherche.						
			<i>Subventions relatives à des activités de diffusion de promotion et d'évaluation de la recherche, de la science, des technologies nouvelles, de l'innovation et du développement technologique</i>						
JE	01 03 00	33	Subventions relatives au soutien de la valorisation et de la diffusion des résultats de la recherche	2 000	2 250	0	0	2 000	2 250
JE	01 04 00	33	Dont arrêté(s) de réaffectation	5 336	5 229	0	0	5 336	5 229
JE	12 02 00	33	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et d'exercices, études, actions de diffusion des sciences et des technologies	1 615	1 322	0	0	1 615	1 322
JE	12 03 00	33	Frais de jury et d'organisation du programme WALLINNOV	0	33	0	0	0	33
JE	41 01 40	33	Subvention au Parc d'aventures scientifiques (Anc. Forum Scientifique et Technique)	3 607	+33	0	0	3 607	3 607
			Totaux pour le Titre I.	12 558	12 441	—	—	12 558	12 441
			<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
JE	74 06 00	33	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	0	0	0	0	0
			Totaux pour le Titre II.	0	0	0	0	0	0
			Totaux pour le programme 18.33.	12 558	12 441	—	—	12 558	12 441
			<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
			<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
			<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs											
JE				Programme 18.34.							
				Fonds de la Recherche, du développement et de l'innovation							
				Titre I. - Dépenses courantes							
	01	01	00	34	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
					48 120	79 687	3 779	6 237	51 899	85 924	
					22 000	22 000	0	0	22 000	22 000	
					70 120	101 687	3 779	6 237	73 899	107 924	
					17 000	17 000	0	0	17 000	17 000	
					53 120	84 687	3 779	6 237	56 899	90 924	
					17 000	17 000	0	0	17 000	17 000	
					17 000	17 000	0	0	17 000	17 000	
					17 000	17 000	—	—	17 000	17 000	
					53 120	84 687	3 779	6 237	56 899	90 924	
				3 380 209	3 361 269	20 371	45 402	3 400 580	3 406 671		
				—	—	—	—	—	—		
				8 543	15 168	—	—	8 543	15 168		
				17 000	17 000	—	—	17 000	17 000		
				53 222	84 789	3 779	6 237	57 001	91 026		

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord	5 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
				Division organique 19						
				Fiscalité						
				Programme 19.01.						
				Fonctionnel						
				Titre I. - Dépenses courantes						
AG	11 03 00			Rémunérations et allocations du personnel	20 611	20 611	266	266	20 877	20 877
AG	12 01 00			Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	47	47	0	0	47	47
CR	12 04 00			Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO7	130	130	0	0	130	130
				Totaux pour le Titre I.	20 788	20 788	266	266	21 054	21 054
				Titre II. - Dépenses de capital						
CR	74 01 00			Achat de biens meubles durables	0	0	0	0	0	0
CR	74 03 00			Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO7	0	0	0	0	0	0
				Totaux pour le Titre II.	0	0	0	0	0	0
				Totaux pour le programme 19.01.	20 788	20 788	266	266	21 054	21 054
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 19.02.						
				Fiscalité						
				Titre I. - Dépenses courantes						
CR	01 01 11			Provision destinée à prendre en charge les frais des deux représentants de la Région wallonne au Conseil d'administration de la SCP	2	2	0	0	2	2
CR	01 04 00			Traitement, allocations et indemnités du personnel affecté à la mise en œuvre de la LSF.	0	0	0	0	0	0
CR	01 05 00			de la nouvelle autonomie fiscale et des nouvelles compétences transférées du fédéral	400	400	0	0	400	400
				Totaux pour le Titre I.	402	402	0	0	402	402
CR	12 01 00			Achats de biens et services, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et frais de fonctionnement	315	378	0	0	315	378

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.		L I B E L L E S	Crédits initiaux				Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs										
CR	12 02 00	02	Frais d'impression	17	497	0	0	17	497		
			Dont arrêté(s) de réaffectation	0	+130						
CR	12 03 00	02	Expertises, frais de procédure, frais de fonctionnement, honoraires d'avocats	1 185	1 185	0	0	1 185	1 185		
CR	12 04 00	02	Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales	0	0	0	0	0	0		
CR	12 05 11	02	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	2 312	2 291	0	0	2 312	2 291		
			Dont arrêté(s) de réaffectation	+328	+450						
CR	12 06 11	02	Provision pour la prise en charge de la partie des frais de fonctionnement de la Structure de Coordination de l'Information territoriale (SCIP) supportée par la Région wallonne	38	38	0	0	38	38		
CR	21 01 60	02	Autres Intérêts - Intérêts de retard sur autres que sur dettes commerciales	200	200	0	0	200	200		
CR	34 01 31	02	Remboursements	0	0	0	0	0	0		
			Totaux pour le Titre I.	4 469	4 991	0	0	4 469	4 991		
			Titre II. - Dépenses de capital								
CR	01 06 00	02	Provision mesures d'accompagnement péage kilométrique dans le cadre des mesures complémentaires	0	0	0	0	0	0		
CR	72 01 00	02	Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs dédiés au prélèvement kilométrique	175	138	0	49	175	187		
CR	74 01 00	02	Achat de biens meubles durables, y compris de matériel informatique	179	188	-7	0	172	188		
CR	74 02 22	02	Provision pour prise en charge de la Région wallonne d'achat de biens meubles pour la Structure de Coordination de l'Information territoriale (SCIP)	100	100	0	0	100	100		

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.		L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec ord.	3-4 sec ord.		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
CR	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs								
	74 03 00 02 Applications informatiques - Acquisition et développement			4 435	3 381	0	-56	4 435	3 325
	Dont arrêt(s) de réallocation			-328	-580				
	Totaux pour le Titre II			4 889	3 807	-7	-7	4 882	3 800
	Totaux pour le programme 19.02.			9 358	8 798	-7	-7	9 351	8 791
	Dont programme d'investissement			—	—	—	—	—	—
	Dont fonds budgétaires			—	—	—	—	—	—
	Solde des fonds budgétaires au 31 décembre			—	—	—	—	—	—
	Totaux pour la division organique 19.			30 146	29 586	259	259	30 405	29 845
	Dont crédits de liquidation non limitatifs			—	—	—	—	—	—
	Dont programme d'investissement			—	—	—	—	—	—
	Dont fonds budgétaires			—	—	—	—	—	—
	Solde des fonds budgétaires au 31 décembre			—	—	—	—	—	—

140/143

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord.	sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs									
				Division organique 33						
				Provision interdépartementale Plan Marshall 4.0						
				Programme 33.02.						
				Plan Marshall 4.0						
				Titre I. - Dépenses courantes						
JE	01	01	00	Pôles de compétitivité - Recherche - Formation (Marshall 4.0)	18 586	36 425	- 5 493	- 30 756	13 093	5 669
				Dont arrêté(s) de transfert	-293	-7 451				
				Totaux pour le Titre I.	18 586	36 425	- 5 493	- 30 756	13 093	5 669
				Totaux pour le programme 33.02.	18 586	36 425	- 5 493	- 30 756	13 093	5 669
				Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 33.	18 586	36 425	- 5 493	- 30 756	13 093	5 669
				Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs									
				Division organique 34						
				<i>Provisions interdépartementales pour la programmation 2014-2020 des cofinancements européens</i>						
				Programme 34.01.						
				<i>Cofinancements européens 2014 - 2020</i>						
				<i>Tire I - Dépenses courantes</i>						
WB	01	01	00	Cofinancements européens 2014 - 2020	67 252	36 763	-391	-10 391	66 861	26 372
				Dont arrêté(s) de transfert	-32 748	-98 758				
				Totaux pour le Titre I.	67 252	36 763	-391	-10 391	66 861	26 372
				Totaux pour le programme 34.01.	67 252	36 763	-391	-10 391	66 861	26 372
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 34.	67 252	36 763	-391	-10 391	66 861	26 372
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Totaux généraux	13 715 826	13 656 454	736 865	678 806	14 452 691	14 335 260
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	332 669	340 105	950	77	333 619	340 182
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	193 962	198 962	20 992	20 992	214 954	219 954
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	519 717	631 883	56 252	62 036	575 969	693 919

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B. 1-2 sec n° ord. 3-4 sec			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	L I B E L L E S								
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs								
	Vu pour être annexé au projet de décret								

Titre IV. - SECTION PARTICULIERE

Mi- nistre ordon- nateur	Adm.	Article	L I B E L L E S	(En milliers EUR)				
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
				(6)	(7)	(8)	(9)	
			PARTIE I.					
			Opérations alimentées par des recettes courantes.					
			Section 10.					
			Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers					
CR	SG	60 02 A	01. financés par le F.E.D.E.R.	-130 000	109 200	44 000	-64 800	
			Anciennes programmations	-36 600	36 600	0	0	
			Programmation 2014-2020	-93 400	72 600	44 000	-64 800	
			Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers	0	0	0	0	
CR	DGO3	60 02 A	02. financés par le F.E.O.G.A.					
CR	SG	60 02 A	03. financés par le F.S.E.	3 101	4 850	6 480	1 471	
CR	DGO3	60 02 A	05. financés par l'IFOP	58	0	0	58	
CR	DGO3	60 02 A	06. financés par LIFE	495	0	200	295	
CR	DGO2	60 02 A	07. financés par le RIE-I	1 931	5 200	17 420	-10 289	
			Totaux pour la section 10.	-124 415	119 250	68 100	-73 265	
			Totaux pour le Titre IV, partie I.	-124 415	119 250	68 100	-73 265	
			TOTAUX POUR LE TITRE IV.	-124 415	119 250	68 100	-73 265	

TITRE V - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget Initial 2018	Ajustement	Budget ajusté 2018
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
						Agence wallonne de l'air et du climat			
						Programme 01			
						Recettes générales			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
CR	01	08	10	01	05300	Prélèvement sur le fonds Kyoto	37 645	-35 645	2 000
CD	01	16	11	01	05300	Vente de services à des tiers	0	0	0
CD	01	16	11	02	05300	Redevances perçues dans le cadre des missions de l'Agence	0	0	0
CD	01	16	11	03	05300	Produits divers	0	0	0
CD	01	46	10	01	05300	Dotation de la Région wallonne en matière d'air	6 274	0	6 274
CD	01	46	10	02	05300	Prélèvement sur le fonds Environnement - partie "chauffagistes"	250	0	250
CD	01	46	10	03	05300	Contribution du SPW ou des OIP aux projets Fast-start ou aux projets internationaux en matière de développement durable	250	-50	200
CR	01	46	10	04	05300	Dotation de la Région wallonne en matière de climat	2 325	0	2 325
CR	01	46	10	05	05300	Participation au financement international des politiques climatiques - Cop21	7 000	0	7 000
						TOTAL pour le Titre I	53 744	-35 695	18 049
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
CD	01	77	20	01	05300	Vente de matériel	0	0	0
						TOTAL pour le Titre II	0	0	0
						TOTAL pour le programme 01	53 744	-35 695	18 049
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	53 744	-35 695	18 049
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	53 744	-35 695	18 049
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	0	0	0
						Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	0	0	0

TITRE V - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustement		Crédits ajustés	
		1-2	3-4	n°			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Agence wallonne de l'air et du climat						
						Programme 01						
						Fonctionnel						
						Titre I DEPENSES COURANTES						
CD	01	11	11	01	05300	Remboursement des rémunérations et allocations du personnel	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le Titre I	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le programme 01	0	0	0	0	0	0
						Programme 02						
						Politique de l'air						
						Titre I DEPENSES COURANTES						
CD	02	12	11	01	05300	Frais de fonctionnement, moyens de communication, véhicules, frais d'entretien, moyens informatiques spécifiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	357	357	0	0	357	357
CD	02	12	11	02	05300	Analyses, études, relations publiques en matière de qualité de l'air	790	720	-18	-18	772	702
CD	02	32	00	01	05300	Subvention au secteur privé en matière de politique de l'air	0	0	0	0	0	0
CD	02	35	60	01	05300	Exécution du programme Fast-Start et interventions dans les projets internationaux en matière de développement durable	578	685	-78	-50	500	635
CD	02	41	40	01	05300	Subvention pour l'exploitation des réseaux de mesure de la qualité de l'air	4 495	4 495	0	0	4 495	4 495
CD	02	43	22	01	05300	Subvention aux pouvoirs locaux pour la protection de l'air	0	0	0	0	0	0
CD	02	44	30	01	05300	Subventions de formations dans le cadre des missions de l'Agence	14	14	0	0	14	14
						TOTAL pour le Titre I	6 234	6 271	-96	-68	6 138	6 203
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL						
CD	02	61	41	01	05300	Subvention en matériel pour l'exploitation des réseaux de mesure de la qualité de l'air	423	423	0	0	423	423
CD	02	74	10	01	05300	Achat de matériel de transport - Air	25	25	0	0	25	25
CD	02	74	22	01	05300	Achat de biens meubles et achats de biens meubles spécifiques aux réseaux de mesure de la qualité de l'air	110	73	28	0	138	73
						TOTAL pour le Titre II	558	521	28	0	586	321
						TOTAL pour le programme 02	6 792	6 792	-68	-68	6 724	6 724
						Programme 03						
						Politique du climat						
						Titre I DEPENSES COURANTES						
CR	03	12	11	01	05300	Analyses, études, relations publiques en matière de changements climatiques	667	652	-11	-11	656	641
CR	03	12	11	02	05300	Etudes dont les résultats appartiennent à l'AwAC (climat)	45	50	-45	-50	0	0
CR	03	32	00	01	05300	Subvention au secteur privé en matière de politique du climat	250	300	0	0	250	300
CR	03	35	40	01	05300	Contribution à des organismes internationaux	8 175	8 175	29	29	8 204	8 204
CR	03	35	40	02	05300	Contribution à des organismes internationaux - CODE8	0	0	2 000	2 000	2 000	2 000
CR	03	43	22	01	05300	Subvention aux pouvoirs locaux pour la protection du climat	0	0	0	0	0	0
CR	03	45	24	01	05300	Subventions à des universités relatives à de la recherche en matière de climat	40	40	0	0	40	40
						TOTAL pour le Titre I	9 177	9 217	1 973	1 968	11 150	11 185
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL						
CR	03	52	10	01	05300	Subventions aux organismes privés pour investissement en matière de politique climat	0	0	0	0	0	0

CR	03	63	21	01	05300	Subvention aux pouvoirs locaux pour investissement en matière de politique climat	0	0	0	0	0	0
CR	03	74	22	01	05300	Achat de matériel autre que matériel de transport y compris les licences d'exploitation de logiciels - Climat	130	90	0	0	130	90
CR	03	74	40	01	05300	Achat de biens incorporels	0	0	0	0	0	0
CR	03	74	80	01	05300	Etudes dont les résultats appartiennent à l'AwAC	0	0	45	50	45	50
CR	03	81	51	01	05300	Participation à des organismes publics en vue de financer des investissements en faveur du climat	37 645	37 645	-37 645	-37 645	0	0
CR	03	81	70	01	05300	Achat de certificats verts (temporisation)	76 021	76 021	0	0	76 021	76 021
CR	03	84	24	01	05300	Participations à l'étranger	0	0	0	0	0	0
<i>TOTAL pour le Titre II</i>							113 796	113 756	-37 600	-37 595	76 196	76 161
<i>TOTAL pour le programme 03</i>							122 973	122 973	-35 627	-35 627	87 346	87 346
<i>TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES</i>							129 765	129 765	-35 695	-35 695	94 070	94 070
<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>							15 411	15 488	1 877	1 900	17 288	17 388
<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>							114 354	114 277	-37 572	-37 595	76 782	76 682

TITRE V - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B. 1-2 3-4 n° sec sec ord.	Code fonction- nel	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget Initial 2018	Ajustement	Budget ajusté 2018
				<i>Agence wallonne du Patrimoine</i>			
				Programme 01 Recettes générales			
				<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
RC	01	06 00 01	08200	Fonds de tiers attribués à l'Agence pour l'exécution de plans d'actions ou de programmes particuliers	0	0	0
RC	01	16 11 01	08200	Ventes de biens non durables et de services	325	0	325
RC	01	16 11 02	08200	Produits résultant de la gestion de biens régionaux confiés à l'AWAP	84	0	84
RC	01	16 11 03	08200	Produits résultant de la vente de documents	135	0	135
RC	01	16 20 01	08200	Produits résultant de services en faveur d'administrations publiques autres que la Région wallonne	205	0	205
RC	01	28 10 01	08200	Produits de concessions	0	0	0
RC	01	28 20 01	08200	Produits de dividendes	0	0	0
RC	01	38 10 01	08200	Produits de cotisations	0	0	0
RC	01	38 10 02	08200	Produits divers en provenance du privé	40	0	40
RC	01	38 10 03	08200	Libéralités reçues dans le cadre du compte de projets	0	0	0
RC	01	39 10 01	08200	Interventions des Institutions européennes dans le coût des stages de formation	76	0	76
RC	01	46 10 01	08200	Subvention de la Région wallonne	41 128	33	41 161
RC	01	46 10 02	08200	Subvention de la Région wallonne dans le cadre des projets cofinancés par l'UE	140	0	140
RC	01	46 10 03	08200	Produits divers en provenance du secteur public	111	0	111
				<i>TOTAL pour le Titre I</i>	42 244	33	42 277
				<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
RC	01	59 11 01	08200	Interventions des Institutions européennes dans les travaux de rénovation, restauration et réaffectation des bâtiments classés	640	-384	256
RC	01	61 32 01	08200	Subventions de la Région en matière de travaux de rénovation, restauration et réaffectation des bâtiments classés (part wallonne des projets cofinancés)	0	384	384
RC	01	68 11 01	08200	Remboursement de travaux et d'études préfinancés par l'Agence pour compte de pouvoirs subordonnés	0	0	0
RC	01	76 32 01	08200	Produits de la vente de biens réhabilités	0	0	0
RC	01	77 40 01	08200	Produits de la vente d'objets de valeur	0	0	0
RC	01	89 34 01	08200	Remboursement des avances récupérables en vue de l'exécution de fouilles ou de travaux de restauration de monuments, édifices et sites classés	0	0	0
				<i>TOTAL pour le Titre II</i>	640	0	640
				<i>TOTAL pour le programme 01</i>	42 884	33	42 917
				<i>TOTAL GENERAL DES RECETTES</i>	42 884	33	42 917
				<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	42 244	33	42 277
				<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	640	0	640
				<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	0	0	0

TITRE V - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	L I B E L L E S	Crédits Initiaux		Ajustement		Crédits ajustés	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Agence wallonne du Patrimoine						
						Programme 01						
						Dépenses de fonctionnement						
						Titre I DEPENSES COURANTES						
RC	01	12	11	01	08200	Frais de voyage et d'éloignement	75	75	0	0	75	75
RC	01	12	11	02	08200	Fournitures et frais divers (location, maintenance...)	163	163	0	0	163	163
RC	01	12	11	03	08200	Matériel informatique (fonctionnement)	126	126	0	0	126	126
RC	01	12	11	04	08200	Locaux et bâtiments administratifs (fonctionnement)	605	605	0	0	605	605
RC	01	12	11	05	08200	Matériel roulant (fonctionnement des véhicules)	40	40	0	0	40	40
RC	01	12	11	06	08200	Frais juridiques et financiers	82	82	0	0	82	82
RC	01	12	11	07	08200	Autres frais de gestion et de fonctionnement	509	509	0	0	509	509
						TOTAL pour le Titre I	1 600	1 600	0	0	1 600	1 600
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL						
RC	01	74	22	01	08200	Acquisition de biens meubles durables	230	230	0	0	230	230
RC	01	74	22	02	08200	Acquisition de matériel divers et licences informatiques	128	128	0	0	128	128
						TOTAL pour le Titre II	358	358	0	0	358	358
						TOTAL pour le programme 01	1 958	1 958	0	0	1 958	1 958
						Programme 02						
						Dépenses liées aux missions						
						Titre I DEPENSES COURANTES						
RC	02	01	00	01	08200	Dépenses de toute nature afférentes à la maintenance du patrimoine wallon	650	650	0	0	650	650
RC	02	01	00	02	08200	Dépenses de toute nature afférentes au petit Patrimoine Populaire de Wallonie	400	400	0	0	400	400
RC	02	12	11	01	08200	Dépenses liées à l'exploitation de l'Archéoforum de Liège	199	199	0	0	199	199
RC	02	12	11	02	08200	Dépenses liées à l'exploitation du CWAB	0	0	0	0	0	0
RC	02	12	11	03	08200	Dépenses de fonctionnement pour l'archéologie (achats, études, restaurations, objets, fouilles)	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
RC	02	12	11	04	08200	Stages, formations et classes d'éveil : rémunérations des formateurs, fournitures et services	555	555	0	0	555	555
RC	02	12	11	05	08200	Dépenses liées à l'organisation d'une maîtrise complémentaire en conservation-restauration à la Paix-Dieu	15	15	0	0	15	15
RC	02	12	11	06	08200	Inventaire du patrimoine immobilier culturel	48	48	0	0	48	48
RC	02	12	11	07	08200	Organisation des Journées du Patrimoine	250	250	0	0	250	250
RC	02	12	11	08	08200	Entretien et fonctionnement des biens classés confiés à l'AWAP	320	320	0	0	320	320
RC	02	12	11	09	08200	Frais d'études, honoraires et géomatique	721	721	0	0	721	721
RC	02	12	11	10	08200	Relations publiques, participation et organisations des séminaires, colloques et expositions, frais de réunions, réalisation de documents imprimés, sonores, audiovisuels ou télématiques liées à la sensibilisation au patrimoine	321	321	0	0	321	321
RC	02	33	00	01	08200	Exécution de jugement et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnité-cautionnement	100	100	0	0	100	100
RC	02	33	00	02	08200	Subventions liées au programme européen Leader 2014-2020	30	63	0	0	30	63
RC	02	33	00	03	08200	Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2014-2020	250	75	0	0	250	75
RC	02	33	00	04	08200	Subventions à des associations pour la gestion de propriétés régionales	1 135	1 135	0	0	1 135	1 135
RC	02	33	00	05	08200	Subventions à des associations pour la réalisation ponctuelle de publications, d'expositions ou de manifestations de toute nature relative à la promotion du patrimoine	120	120	0	0	120	120
RC	02	33	00	06	08200	Subventions au secteur privé relatives aux journées du Patrimoine	65	65	0	0	65	65
RC	02	33	00	07	08200	Subventions au secteur privé pour la réalisation de leur action en faveur du patrimoine, en ce compris la mise en valeur des objets et sites archéologiques	1 080	1 080	0	0	1 080	1 080
RC	02	33	00	08	08200	Allocations, prix et bourses de formation	4	4	0	0	4	4
RC	02	35	50	01	08200	Coopération internationale dans le cadre des missions de l'AWAP	85	85	0	0	85	85
RC	02	41	40	01	08200	Quote-part dans le financement du programme de transition professionnelle	101	101	0	0	101	101

RC	02	41	40	02	08200	Dotation au CESW pour couvrir les frais de fonctionnement de la CRMSF	280	280	0	0	280	280
RC	02	43	11	01	08200	Subventions au secteur public relatives aux Journées du Patrimoine	27	27	0	0	27	27
RC	02	43	11	02	08200	Subvention au secteur public pour la valorisation par mise en lumière du patrimoine exceptionnel de Wallonie	503	464	0	0	503	464
RC	02	43	11	03	08200	Subventions au secteur public concernant les monuments, sites et fouilles, la promotion et la mise en valeur de sites archéologiques	430	430	0	0	430	430
RC	02	43	11	04	08200	Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaire dans le cadre de la programmation 2014-2020 et suivante (cofinancement) - secteur public	196	65	0	0	196	65
RC	02	45	26	01	08200	Dotation à la Communauté germanophone	2 334	2 334	33	33	2 367	2 367
<i>TOTAL pour le Titre I</i>							11 719	11 407	33	33	11 752	11 440
<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>												
RC	02	52	10	01	08200	Subvention pour la restauration de monuments classés relevant du secteur privé- Travaux de sauvegarde y compris de fouille	4 296	4 100	625	0	4 921	4 100
RC	02	61	41	01	08200	Subvention au Commissariat Général au Tourisme pour la valorisation du site de l'Abbaye d'Aulne	0	0	1 500	1 500	1 500	1 500
RC	02	63	11	01	08200	Subventions pour la restauration de monuments classés relevant du secteur public, travaux de sauvegarde, y compris les fouilles	10 900	8 552	-300	0	10 600	8 552
RC	02	63	11	02	08200	Subventions liées aux "accords-cadres" pour la restauration de biens immobiliers classés du patrimoine exceptionnel- Secteur public et cultes	13 800	12 600	-1 500	-1 500	12 300	11 100
RC	02	63	11	03	08200	Mise en œuvre des accords de coopérations	0	0	0	0	0	0
RC	02	63	11	04	08200	Subvention cofinancées par le FEDER, dans le cadre de la programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
RC	02	63	21	01	08200	Subventions en investissements en vue de la valorisation des collections régionales en matière de patrimoine	0	0	300	0	300	0
RC	02	71	11	01	08200	Acquisition de droits réels immobiliers	0	0	0	0	0	0
RC	02	72	00	01	08200	Travaux de restauration, rénovation, ou réhabilitation de biens appartenant à la Région wallonne, y compris les études, frais et honoraires s'y rapportant	2 865	4 197	1 125	0	3 990	4 197
RC	02	72	00	02	08200	Travaux de restauration, rénovation ou réhabilitation d'autres biens, y compris les études, frais et honoraires s'y rapportant	20	20	0	0	20	20
RC	02	74	22	01	08200	Acquisition de matériels en lien avec les opérations d'investissement	45	45	0	0	45	45
RC	02	74	30	01	08200	Frais notariés	5	5	0	0	5	5
RC	02	74	50	01	08200	Acquisition d'objets de valeur et œuvres d'art	0	0	0	0	0	0
RC	02	81	42	01	08200	Participation dans des sociétés ou partenariats	0	0	0	0	0	0
RC	02	85	34	01	08200	Avances récupérables en vue de l'exécution de fouilles ou de travaux de restauration de monuments, édifices et sites classés	0	0	0	0	0	0
<i>TOTAL pour le Titre II</i>							31 931	29 519	1 750	0	33 681	29 519
<i>TOTAL pour le programme 02</i>							43 650	40 926	1 783	33	45 433	40 959
<i>TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES</i>							45 608	42 884	1 783	33	47 391	42 917
<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>							13 319	13 007	33	33	13 352	13 040
<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>							32 289	29 877	1 750	0	34 039	29 877

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial 2018	Ajustement	Budget ajusté 2018
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
						<i>Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité</i>			
						Programme 01 Recettes générales			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
RC	01	11	20	01	04210	Récupération charges sociales	113	0	113
RC	01	11	40	01	04210	Intervention du personnel dans le coût des titres repas	10	0	10
RC	01	12	12	01	04210	Refacturation loyer	208	0	208
RC	01	16	11	01	04210	Produits de prestations (cotisations obligatoires (jusque 2014), marque commerciale, autres recettes...)	100	0	100
RC	01	16	11	02	04210	Vente de matériel de promotion	10	0	10
RC	01	16	20	01	04210	Remboursement salaire personnel détaché	53	26	79
RC	01	36	90	01	04210	Cotisations obligatoires Fonds promotion	1 520	30	1 550
RC	01	39	10	01	04210	Intervention CEB	0	0	0
RC	01	46	10	01	04210	Subvention Région wallonne	5 274	300	5 574
RC	01	46	10	02	04210	Subvention dans le cadre du FEAMP	0	48	48
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	7 288	404	7 692
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
RC	01	74	10	01	04210	Vente matériel roulant	0	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0	0	0
						<i>TOTAL pour le programme 01</i>	7 288	404	7 692
						<i>TOTAL GENERAL DES RECETTES</i>	7 288	404	7 692
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	7 288	404	7 692
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	0	0	0
						<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	0	0	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustement		Crédits ajustés	
		1-2 sec	3-4 sec	n°			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
RC	01	01	00	01	04210	<i>Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité</i>						
						Programme 01 Dépenses courantes						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
						Créances irrécouvrables	50	50	30	30	80	80
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	50	50	30	30	80	80
RC	02	11	11	01	04210	<i>Programme 02 Sommes dues aux personnes attachées à l'organisme</i>						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
						Rémunération	2 182	2 182	11	11	2 193	2 193
						Charges sociales (cotisations patronales, assurances légales, surveillance médicale...)	761	761	8	8	769	769
						Allocations familiales	0	0	0	0	0	0
RC	02	11	40	01	04210	Autres avantages financiers (chèques-repas...)	74	74	0	0	74	74
						Déplacements, frais de représentation, ...	60	60	0	0	60	60
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	3 077	3 077	19	19	3 096	3 096
						<i>TOTAL pour le programme 02</i>	3 077	3 077	19	19	3 096	3 096
						<i>Programme 03 Sommes dues à des tiers pour prestations, fournitures, travaux... ayant pour objet des services ou des biens non susceptibles d'être inventoriés</i>						
RC	03	12	11	01	04210	<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
						Location de matériel et de mobilier	25	25	0	0	25	25
						Frais de bureau	72	72	0	0	72	72
						Frais de contentieux	23	23	7	7	30	30
						Frais financiers	1	1	0	0	1	1
RC	03	12	11	05	04210	Frais pour matériel roulant	45	45	0	0	45	45
						Frais pour matériel informatique	100	100	0	0	100	100
						Location d'immeubles	602	602	0	0	602	602
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	868	868	7	7	875	875
						<i>TOTAL pour le programme 03</i>	868	868	7	7	875	875
RC	04	12	11	01	04210	<i>Programme 04 Sommes dues à des tiers par suite de l'exercice par l'organisme de sa mission statutaire</i>						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
						Promotion de l'agriculture	4 050	4 050	548	548	4 598	4 598
						Subvention	1 328	1 328	0	0	1 328	1 328
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	5 378	5 378	548	548	5 926	5 926
RC	05	71	11	01	04210	<i>Programme 05 Sommes dues à des tiers pour l'acquisition des biens patrimoniaux</i>						
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
						Immeubles	0	0	0	0	0	0
						Acquisition matériel roulant	19	19	0	0	19	19

RC	05	74	22	01	04210	Acquisition matériel informatique	30	30	0	0	30	30
RC	05	74	22	02	04210	Acquisition de mobilier	16	16	0	0	16	16
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	65	65	0	0	65	65
						TOTAL pour le programme 05	65	65	0	0	65	65
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	9 438	9 438	604	604	10 042	10 042
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	9 373	9 373	604	604	9 977	9 977
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	65	65	0	0	65	65

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget Initial 2018	Ajustement	Budget ajusté 2018
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord					
						Commissariat Général au Tourisme			
						Programme 01			
						Recettes générales			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
RC	01	11	11	11	04730	Remboursement des traitements du personnel détaché	90	0	90
RC	01	11	40	10	04730	Participation du personnel dans les titres repas	21	0	21
RC	01	12	12	30	04730	Produits de la location de bâtiment	16	0	16
RC	01	16	11	03	04730	Produits de la vente de bois	25	0	25
RC	01	16	12	01	04730	Ventes de biens non durables et services au CGT	6	0	6
RC	01	16	12	02	04730	Produits résultants de convention/prestations	30	0	30
RC	01	38	10	02	04730	Produits des amendes administrative	3	0	3
RC	01	38	30	01	04730	Produits divers en provenance du privé	20	0	20
RC	01	46	10	11	04730	Subvention de la Région wallonne (fonctionnement)	53 214	0	53 214
RC	01	46	10	12	04730	Subvention de la Région wallonne (Dossiers Europe)	4 920	0	4 920
RC	01	46	10	13	04730	Subvention de la Région wallonne (CPE)	135	0	135
RC	01	46	10	15	04730	Subvention de la Région wallonne - Subsides FEDER/CGT - projets propres	150	0	150
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	58 630	0	58 630
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
RC	01	52	10	20	04730	Remboursement de subvention (secteur privé)	300	0	300
RC	01	63	21	30	04730	Remboursement de subvention (secteur public)	300	0	300
RC	01	66	11	01	04730	Subvention de la Région wallonne pour le financement d'infrastructures routières à vocation touristique	0	0	0
RC	01	66	41	01	04730	Subvention de l'AWAP pour la valorisation du site de l'Abbaye d'Aulne	0	1 500	1 500
RC	01	76	32	01	04730	Valorisation du patrimoine du CGT	1 000	0	1 000
RC	01	77	20	01	04730	Produits de la vente d'autres actifs immobilisés	0	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	1 600	1 500	3 100
						TOTAL pour le programme 01	60 230	1 500	61 730
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	60 230	1 500	61 730
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	58 630	0	58 630
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	1 600	1 500	3 100
						<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	0	0	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustement		Crédits ajustés	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Commissariat Général au Tourisme						
						Programme 01						
						Dépenses de fonctionnement						
						Titre I DEPENSES COURANTES						
RC	01	11	11	01	04730	Rémunérations : traitements bruts imposables	4 250	4 250	0	0	4 250	4 250
RC	01	11	12	02	04730	Autres éléments de la rémunération	485	485	0	0	485	485
RC	01	11	20	03	04730	ONSS, cotisations et assurances patronales	1 842	1 842	0	0	1 842	1 842
RC	01	11	40	05	04730	Autres avantages	195	195	0	0	195	195
RC	01	12	11	10	04730	Autres frais liés au personnel (secrétariat social, formations, assurances, SSA, ...)	115	115	0	0	115	115
RC	01	12	11	11	04730	Frais de voyage et de déplacements	107	100	0	0	107	100
RC	01	12	11	12	04730	Fournitures et frais divers	100	95	0	0	100	95
RC	01	12	11	14	04730	Location/maintenance de matériel divers dont technique	18	17	0	0	18	17
RC	01	12	11	18	04730	Matériel roulant (fonctionnement, carburants, ...)	25	23	0	0	25	23
RC	01	12	11	19	04730	Frais de déménagement	0	0	0	0	0	0
RC	01	12	11	20	04730	Matériel informatique et téléphonie voice IP (fonctionnement)	170	170	0	0	170	170
RC	01	12	11	21	04730	Cafétéria - fonctionnement	30	30	0	0	30	30
RC	01	12	12	15	04730	Locaux et bâtiments administratifs (location)	730	730	0	0	730	730
RC	01	12	12	16	04730	Locaux et bâtiments administratifs (fonctionnement, entretien, gardiennage, ...)	345	325	0	0	345	325
						TOTAL pour le Titre I	8 412	8 377	0	0	8 412	8 377
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL						
RC	01	74	22	07	04730	Travaux d'aménagement bâtiment administratif	0	0	0	0	0	0
RC	01	74	10	02	04730	Acquisition de véhicules	0	0	0	0	0	0
RC	01	74	22	04	04730	Matériel et travaux informatique et télécoms	190	190	0	0	190	190
RC	01	74	22	05	04730	Mobilier (acquisition)	30	25	0	0	30	25
RC	01	74	22	08	04730	Divers	200	150	0	0	200	150
						TOTAL pour le Titre II	420	365	0	0	420	365
						TOTAL pour le programme 01	8 832	8 742	0	0	8 832	8 742
						Programme 02						
						Dépenses liées aux missions						
						Titre I DEPENSES COURANTES						
RC	02	12	11	01	04730	Entretien des bâtiments y compris les impôts grevant les bâtiments	300	300	0	0	300	300
RC	02	12	11	02	04730	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion et honoraires d'avocats	500	505	0	0	500	505
RC	02	12	11	04	04730	Actions spécifiques relatives à la mise en œuvre de la démarche Wallonie Destination Qualité (études, sous-traitances, documentation, relations publiques,...)	145	260	0	0	145	260
RC	02	12	11	05	04730	Actions spécifiques menées par la Direction de la Stratégie (études, sous-traitances, documentation, relations publiques, fonctionnement, acquisition de matériel ou de logiciels informatiques spécifiques au collationnement, à l'analyse et à la diffusion de données relatives à la politique touristique de la Wallonie)	596	621	0	0	596	621
RC	02	12	11	07	04730	Etudes, relations publiques, documentation, participations à des séminaires et colloques, frais de réunions, fourniture de biens et de services liés à la gestion informatique des informations touristiques	900	900	0	0	900	900
RC	02	12	11	08	04730	Etudes et fournitures relatives aux hébergements touristiques, attractions touristiques, itinéraires touristiques balisés et organismes touristiques	427	315	0	0	427	315
RC	02	12	11	22	04730	Etudes, actions de dynamisation, démarche "qualité", bases de données, en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER, période de programmation 2014-2020	0	122	0	0	0	122
RC	02	12	11	23	04730	Mission de veille et d'observation dans le cadre de projets cofinancés (Transition 2014-2020)	0	50	0	0	0	50
RC	02	12	11	24	04730	Marketing digital dans le cadre de projets cofinancés (Interreg V - Grande région 2014-2020)	100	100	0	0	100	100
RC	02	33	00	01	04730	Subventions en matière de promotion touristique	3 084	4 331	-20	-20	3 064	4 311
RC	02	33	00	02	04730	Subvention de fonctionnement à l'organisme agréé en charge de la gestion du label « endroit de camp »	145	145	80	0	225	145
RC	02	33	00	04	04730	Subvention de fonctionnement aux organismes touristiques	3 250	3 100	0	0	3 250	3 100

RC	02	33	00	05	04730	Subventions complémentaires aux Maisons du Tourisme dans le cadre du programme Wallo'net	160	160	0	0	160	160
RC	02	33	00	06	04730	Subventions de fonctionnement accordées aux associations et organismes chargés de la gestion des infrastructures touristiques	883	883	0	0	883	883
RC	02	33	00	07	04730	Subventions pour la réalisation de balisages	0	0	0	0	0	0
RC	02	33	00	09	04730	Subvention pour le développement de réseaux de produits touristiques	0	50	0	0	0	50
RC	02	33	00	10	04730	Subvention aux organismes touristiques et aux ASBL de filière de produits dans le cadre de la plate forme Tour-I-Wal et de l'adaptation de leurs sites web	500	500	0	0	500	500
RC	02	33	00	11	04730	Subvention pour le soutien à la professionnalisation du secteur touristique, la dynamisation de ses réseaux professionnels et la mise en œuvre de stratégies concertées	901	856	0	0	901	856
RC	02	33	00	13	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques aux asbl - FEDER 2014-2020	0	1 012	0	0	0	1 012
RC	02	33	00	14	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques aux asbl - FEADER 2014-2020	0	775	0	0	0	775
RC	02	33	00	15	04730	Subventions aux asbl dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté	200	200	0	0	200	200
RC	02	41	10	03	04730	Programme de Transition professionnelle (PTP)	260	260	0	0	260	260
RC	02	41	10	15	04730	Valorisation du patrimoine du CGT - Retour vers la Région wallonne	0	0	0	0	0	0
RC	02	41	22	02	04730	Subvention en faveur de projets touristiques d'intérêt régional	0	0	0	0	0	0
RC	02	41	40	01	04730	Subvention de fonctionnement à Wallonie Belgique Tourisme (WBT)	5 919	5 919	0	0	5 919	5 919
RC	02	41	40	04	04730	Subvention à l'Office de la Naissance et de l'Enfance	225	225	0	0	225	225
RC	02	41	40	07	04730	Subvention au Centre d'Ingénierie Touristique en Wallonie (CITW+)	150	150	0	0	150	150
RC	02	41	40	09	04730	Subvention à WBT pour réaliser des actions de promotion y compris celles initiées par ses clubs	4 881	4 881	84	51	4 965	4 932
RC	02	41	40	10	04730	Subvention de fonctionnement à ImmoWal	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
RC	02	41	40	11	04730	Subvention au CESW	0	0	20	20	20	20
RC	02	41	60	05	04730	Subvention de fonctionnement et de valorisation touristique à l'A.S.B.L. « Les Lacs de l'Eau d'Heure »	2 390	2 390	0	0	2 390	2 390
RC	02	43	40	06	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER 2014-2020	0	298	0	0	0	298
RC	02	43	40	07	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEADER 2014-2020	0	0	0	0	0	0
RC	02	43	40	08	04730	Subventions en faveur de projets de développement des massifs forestiers et des resorts touristiques	0	0	0	0	0	0
RC	02	45	26	01	04730	Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB)	85	85	0	0	85	85
TOTAL pour le Titre I							27 001	30 393	164	51	27 165	30 444
Titre II DEPENSES EN CAPITAL												
RC	02	51	12	05	04730	Subventions aux hébergements touristiques	4 375	4 500	0	0	4 375	4 500
RC	02	51	12	06	04730	Subventions en matière de villages de vacances et terrains de caravanage	220	220	0	0	220	220
RC	02	51	12	07	04730	Subventions dans le cadre de l'appel à projets "Wallonie insolite"	400	200	0	0	400	200
RC	02	51	12	08	04730	Subventions en faveur des endroits de camps	700	350	0	210	700	560
RC	02	52	10	01	04730	Subvention pour l'acquisition de matériel pour les Maisons du Tourisme	0	0	0	0	0	0
RC	02	52	10	04	04730	Subventions pour l'achat de bâtiments et pour travaux de construction, d'agrandissement et de transformation d'infrastructures destinées à la promotion du tourisme social	2 653	2 300	0	0	2 653	2 300
RC	02	52	10	05	04730	Subventions aux ASBL en matière d'équipements touristiques	1 300	1 650	0	0	1 300	1 650
RC	02	52	10	06	04730	Subventions en matière d'attractions touristiques	750	500	0	0	750	500
RC	02	52	10	11	04730	Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER 2014-2020	0	0	0	0	0	0
RC	02	52	10	12	04730	Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER 2014-2020	0	188	0	0	0	188
RC	02	63	21	01	04730	Subventions aux pouvoirs subordonnés en matière d'équipements touristiques	7 029	4 292	0	-210	7 029	4 082
RC	02	63	21	04	04730	Equipelement des sites d'accueil en matière de tourisme fluvial	0	0	0	0	0	0
RC	02	63	21	05	04730	Primes dans le cadre du plan d'action habitat permanent dans les équipements touristiques	10	10	0	0	10	10
RC	02	63	21	06	04730	Equipelement de sites d'accueil pour motorhomes et campings-cars	190	210	0	0	190	210
RC	02	63	21	11	04730	Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER 2014-2020	0	3 488	0	-1 001	0	2 487
RC	02	63	21	12	04730	Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER 2014-2020	0	1 087	0	0	0	1 087
RC	02	63	21	13	04730	Subventions en faveur de projets de développement des massifs forestiers et des resorts touristiques	1 000	800	0	0	1 000	800
RC	02	63	42	07	04730	Financement de travaux d'intérêts publics à l'A.S.B.L. "Les Lacs de l'Eau d'Heure"	800	1 400	0	0	800	1 400
RC	02	72	00	01	04730	Achat de terrains et de bâtiments - construction, aménagement et premier équipement d'infrastructures touristiques régionales	2 650	2 500	1 500	250	4 150	2 750

RC	02	72	00	04	04730	Travaux de rénovation et acquisition de mobilier destiné aux infrastructures touristiques régionales	200	200	0	0	200	200
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	22 277	23 895	1 500	-751	23 777	23 144
						TOTAL pour le programme 02	49 278	54 288	1 664	-700	50 942	53 588
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	58 110	63 030	1 664	-700	59 774	62 330
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	35 413	38 770	164	51	35 577	38 821
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	22 697	24 260	1 500	-751	24 197	23 509

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget Initial 2018	Ajustement	Budget ajusté 2018
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord					
						Centre Régional d'Aide aux Communes			
						Programme 01			
						Recettes générales			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
DB	01	06	00	01	01820	Recettes à ventiler entre les groupes principaux 1 à 9	0	0	0
DB	01	08	10	01	01820	Activation de réserve	0	0	0
DB	01	11	40	01	01820	Salaire en nature	542	0	542
DB	01	16	20	01	01820	Ventes de biens non durables et de services	417	0	417
DB	01	46	10	01	01820	Transferts de revenus du pouvoir institutionnel	4 206	22	4 228
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	5 165	22	5 187
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
DB	01	66	11	01	01820	Transferts en capital - Aides à l'investissement du pouvoir institutionnel	56	0	56
DB	01	77	10	01	01820	Ventes d'autres biens d'investissement, y compris les biens incorporels	24	0	24
DB	01	77	20	01	01820	Ventes d'autres biens d'investissement - Ventes d'autre matériel	0	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	80	0	80
						TOTAL pour le programme 01	5 245	22	5 267
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	5 245	22	5 267
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	5 165	22	5 187
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	80	0	80
						Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	0	0	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustement		Crédits ajustés	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Centre Régional d'Aide aux Communes						
						Programme 01						
						Général						
						Titre I DEPENSES COURANTES						
DB	01	03	10	01	01820	Opérations internes	0	0	0	0	0	0
DB	01	11	11	01	01820	Rémunération suivant les barèmes	3 015	3 015	28	28	3 043	3 043
DB	01	11	12	01	01820	Autres éléments de la rémunération	338	338	0	0	338	338
DB	01	11	20	01	01820	Cotisations sociales à charge des employeurs, versées à des institutions ou fonds	1 071	1 071	4	4	1 075	1 075
DB	01	11	40	01	01820	Salaire en nature	108	108	-1	-1	107	107
DB	01	12	11	01	01820	Frais généraux de fonctionnement	587	587	-4	-4	583	583
DB	01	12	50	01	01820	Achats de biens non durables et de services	1	1	1	1	2	2
DB	01	21	10	01	01820	Intérêts de la dette publique	1	1	0	0	1	1
						TOTAL pour le Titre I	5 121	5 121	28	28	5 149	5 149
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL						
DB	01	74	10	01	01820	Acquisitions d'autres biens d'investissement - Achats de matériel de transport	60	60	5	5	65	65
DB	01	74	22	01	01820	Acquisitions d'autres biens d'investissement - Acquisitions d'autre matériel	64	64	-11	-11	53	53
						TOTAL pour le Titre II	124	124	-6	-6	118	118
						TOTAL pour le programme 01	5 245	5 245	22	22	5 267	5 267
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	5 245	5 245	22	22	5 267	5 267
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	5 121	5 121	28	28	5 149	5 149
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	124	124	-6	-6	118	118

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial 2018	Ajustement	Budget ajusté 2018
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
						Centre wallon de Recherches agronomiques			
						Programme 01			
						Recettes générales			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
RC	01	08	10	01	04820	Opération interne - régularisation TVA	0	2 600	2 600
RC	01	08	20	01	04820	Mouvement internes Loi Moerman	1 900	0	1 900
RC	01	08	20	02	04820	Mouvements internes réserves	0	0	0
RC	01	11	11	01	04820	Intervention dans les rémunérations	70	0	70
RC	01	11	40	01	04820	Récupération ATN	90	0	90
RC	01	16	11	01	04820	Recettes de prestations	4 400	300	4 700
RC	01	16	11	02	04820	Conventions de recherche	6 019	-1 000	5 019
RC	01	16	11	03	04820	Recettes gestion conventions	40	0	40
RC	01	38	60	01	04820	Réduction précompte professionnel Loi Moerman	2 000	150	2 150
RC	01	46	10	01	04820	Subvention de fonctionnement du CRA-W	17 878	1 500	19 378
RC	01	46	40	01	04820	Subvention personnel APE	265	0	265
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	32 662	3 550	36 212
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
RC	01	66	11	01	04820	Subvention d'investissement	1 515	0	1 515
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	1 515	0	1 515
						TOTAL pour le programme 01	34 177	3 550	37 727
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	34 177	3 550	37 727
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	32 662	3 550	36 212
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	1 515	0	1 515
						<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	0	0	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustement		Crédits ajustés	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Centre wallon de Recherches agronomiques						
						Programme 01						
						Fonctionnement						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
RC	01	01	00	01	04820	Opération interne - régularisation TVA	0	0	2 600	2 600	2 600	2 600
RC	01	11	11	01	04820	Rémunérations brutes du personnel	17 425	17 425	0	0	17 425	17 425
RC	01	11	12	01	04820	Autres éléments de la rémunération	2 008	2 008	0	0	2 008	2 008
RC	01	11	20	01	04820	Cotisations sociales et assurances patronales	5 139	5 139	0	0	5 139	5 139
RC	01	11	31	01	04820	Allocations directes : allocations familiales, indemnités, service social	1 025	1 025	0	0	1 025	1 025
RC	01	11	40	01	04820	Autres avantages (nature)	562	562	0	0	562	562
RC	01	12	11	01	04820	Bâtiments et énergie	812	812	148	70	960	882
RC	01	12	11	02	04820	Fournitures, services et travaux généraux	550	550	230	250	780	800
RC	01	45	40	01	04820	Amendes et remb divers fédéral (TVA)	0	0	140	140	140	140
						TOTAL pour le Titre I	27 521	27 521	3 118	3 060	30 639	30 581
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
RC	01	72	00	01	04820	Construction d'un nouveau bâtiment	0	0	0	0	0	0
RC	01	72	00	02	04820	Travaux d'assainissement et de sécurisation des bâtiments	659	659	-300	-300	359	359
RC	01	72	00	03	04820	Installations	400	400	400	191	800	591
RC	01	74	10	01	04820	Acquisition matériel roulant	120	120	50	30	170	150
RC	01	74	40	01	04820	Acquisition brevets, licences	60	60	0	0	60	60
						TOTAL pour le Titre II	1 239	1 239	150	-79	1 389	1 160
						TOTAL pour le programme 01	28 760	28 760	3 268	2 981	32 028	31 741
						Programme 02						
						Missions						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
RC	02	12	11	01	04820	Dépenses de fonctionnement général sur conventions	200	200	-100	-100	100	100
RC	02	12	11	02	04820	Dépenses de fonctionnement général sur Loi Moerman	20	20	119	119	139	139
RC	02	12	11	03	04820	Frais de fonctionnement laboratoire	700	700	170	170	870	870
RC	02	12	11	04	04820	Frais de fonctionnement spéculations végétales	290	290	160	90	450	380
RC	02	12	11	05	04820	Frais de fonctionnement spéculations animales	250	250	123	0	373	250
RC	02	12	11	06	04820	Autres frais de fonctionnement scientifique	780	780	70	70	850	850
RC	02	12	11	07	04820	Frais de fonctionnement scientifique conventions	600	600	-150	-170	450	430
RC	02	12	11	08	04820	Frais de fonctionnement scientifique Loi Moerman	250	250	150	150	400	400
						TOTAL pour le Titre I	3 090	3 090	542	329	3 632	3 419
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
RC	02	74	22	01	04820	Acquisition matériel informatique, équipements scientifiques et techniques	537	537	500	500	1 037	1 037
RC	02	74	22	02	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques CO (conventions)	180	180	-60	-60	120	120
RC	02	74	22	03	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques LM (Loi Moerman)	1 610	1 610	-700	-200	910	1 410
						TOTAL pour le Titre II	2 327	2 327	-260	240	2 067	2 567
						TOTAL pour le programme 02	5 417	5 417	282	569	5 699	5 986
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	34 177	34 177	3 550	3 550	37 727	37 727
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	30 611	30 611	3 660	3 389	34 271	34 000
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	3 566	3 566	-110	161	3 456	3 727

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget Initial 2018	Ajustement	Budget ajusté 2018
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
						Fonds wallon des calamités naturelles			
						Programme 01			
						Fonds wallon des calamités publiques			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
WB	01	46	10	01	01600	Dotation de la Région wallonne en faveur du Fonds wallon des calamités publiques	5 460	0	5 460
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	5 460	0	5 460
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
WB	01	77	20	01	01600	Recettes en capital	0	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0	0	0
						<i>Titre III PRODUITS D'EMPRUNTS</i>			
WB	01	96	10	01	01600	Produits d'emprunts	0	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre III</i>	0	0	0
						TOTAL pour le programme 01	5 460	0	5 460
						Programme 02			
						Fonds wallon des calamités agricoles			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
RC	02	46	10	01	01600	Dotation de la Région wallonne en faveur du Fonds wallon des calamités agricoles	14 500	6 320	20 820
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	14 500	6 320	20 820
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
RC	02	77	20	01	01600	Recettes en capital	0	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0	0	0
						<i>Titre III PRODUITS D'EMPRUNTS</i>			
RC	02	96	10	01	01600	Produits d'emprunts	0	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre III</i>	0	0	0
						TOTAL pour le programme 02	14 500	6 320	20 820
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	19 960	6 320	26 280
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	19 960	6 320	26 280
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	0	0	0
						Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	0	0	0

TITRE VII - ORGANISMES

Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustement		Crédits ajustés	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Fonds wallon des calamités naturelles						
						Programme 01 Programme fonctionnel						
						Titre I DEPENSES COURANTES						
RC	01	12	11	01	01600	Fonctionnement général	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le Titre I	0	0	0	0	0	0
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL						
RC	01	74	22	01	01600	Dépenses de toutes natures	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le Titre II	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le programme 01	0	0	0	0	0	0
						Programme 02 Fonds wallon des calamités publiques						
						Titre I DEPENSES COURANTES						
WB	02	03	10	01	01600	Mises en réserve	0	0	0	0	0	0
WB	02	12	11	01	01600	Frais évaluations d'experts et d'avocats	160	160	0	0	160	160
WB	02	34	41	01	01600	Intervention en faveur du secteur autre que public	3 300	3 300	0	0	3 300	3 300
WB	02	43	22	01	01600	Intervention en faveur du secteur public	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
						TOTAL pour le Titre I	5 460	5 460	0	0	5 460	5 460
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL						
WB	02	74	22	01	01600	Dépenses de toutes natures	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le Titre II	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le programme 02	5 460	5 460	0	0	5 460	5 460
						Programme 03 Fonds wallon des calamités agricoles						
						Titre I DEPENSES COURANTES						
RC	03	03	10	01	01600	Mises en réserve	2 800	2 800	0	0	2 800	2 800
RC	03	34	41	01	01600	Intervention en faveur du secteur autre que public	11 700	11 700	6 320	6 320	18 020	18 020
RC	03	43	22	01	01600	Intervention en faveur du secteur public	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le Titre I	14 500	14 500	6 320	6 320	20 820	20 820
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL						
RC	03	74	22	01	01600	Dépenses de toutes natures	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le Titre II	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le programme 03	14 500	14 500	6 320	6 320	20 820	20 820
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	19 960	19 960	6 320	6 320	26 280	26 280
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	19 960	19 960	6 320	6 320	26 280	26 280
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	0	0	0	0	0	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget Initial 2018	Ajustement	Budget ajusté 2018
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
						Institut scientifique de Service public			
						Programme 01			
						Recettes générales			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
CD	01	08	20	01	05600	Fonds Moerman (exonérations des exercices antérieurs)	1 530	0	1 530
CD	01	16	11	01	05600	Vente de biens non durables et de services	2 696	396	3 092
CD	01	39	10	01	05600	UE – Interventions	353	141	494
CD	01	46	40	01	05600	Subventions AwAC	4 495	0	4 495
CD	01	46	40	02	05600	Subventions DGO2	500	0	500
CD	01	46	40	03	05600	Subventions DGO3	12 201	0	12 201
CD	01	46	40	04	05600	Subventions Fédéral	35	0	35
CD	01	46	40	05	05600	Subventions DGO4	675	0	675
CD	01	46	40	06	05600	Subventions DGO5	0	47	47
CD	01	46	40	07	05600	Subventions DGO6	14	0	14
CD	01	46	40	08	05600	Subventions Fluxys	23	0	23
CD	01	46	40	09	05600	Subvention DGO1	100	0	100
CD	01	46	40	10	05600	Subvention DGO3 (projet européen)	130	148	278
CD	01	46	40	11	05600	Subvention AViQ	40	0	40
CD	01	46	40	12	05600	Subvention Secrétariat général	214	0	214
CD	01	47	80	01	05600	Fonds Moerman (exonérations de l'exercice)	2 032	0	2 032
						TOTAL pour le Titre I	25 038	732	25 770
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
CD	01	66	41	01	05600	Subvention en capital DGO3	1 766	250	2 016
CD	01	66	41	02	05600	Subvention en capital AwAC	423	0	423
						TOTAL pour le Titre II	2 189	250	2 439
						TOTAL pour le programme 01	27 227	982	28 209
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	27 227	982	28 209
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	25 038	732	25 770
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	2 189	250	2 439
						Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	0	0	0

TITRE VII - ORGANISMES

Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustement		Crédits ajustés	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						<i>Institut scientifique de Service public</i>						
						Programme 01 Dépenses courantes						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
CD	01	11	11	01	05600	Rémunérations	13 391	13 391	426	426	13 817	13 817
CD	01	11	12	01	05600	Rémunérations correspondant aux charges du passé	1 035	1 035	0	0	1 035	1 035
CD	01	11	20	01	05600	Cotisations sociales	4 224	4 224	149	149	4 373	4 373
CD	01	11	40	01	05600	Service social, titres-repas, vêtements de travail	502	502	16	16	518	518
CD	01	12	11	01	05600	Frais de fonctionnement	5 315	5 315	111	111	5 426	5 426
CD	01	12	11	02	05600	Collaboration de tiers et sous-traitance	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	25 467	25 467	702	702	26 169	26 169
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
CD	01	74	10	01	05600	Acquisition de véhicules	110	110	0	0	110	110
CD	01	74	22	01	05600	Acquisition de mobilier et matériel	1 250	1 250	29	29	1 279	1 279
CD	01	74	30	01	05600	Immeubles (infrastructures et SIPP)	400	400	250	250	650	650
CD	01	74	40	01	05600	Investissements immatériels	0	0	0	0	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	1 760	1 760	279	279	2 039	2 039
						<i>TOTAL pour le programme 01</i>	27 227	27 227	981	981	28 209	28 209
						<i>TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES</i>	27 227	27 227	981	981	28 209	28 209
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	25 467	25 467	702	702	26 169	26 169
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	1 760	1 760	279	279	2 039	2 039

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.D.			Code fonction- nel	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget Initial 2018	Ajustement	Budget ajusté 2018
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
						<i>Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique</i>			
						Programme 01			
						Recettes générales			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
WB	01	06	00	01	01320	Produits divers	0	0	0
WB	01	11	11	01	01320	Remboursement de salaires	275	0	275
RC	01	11	11	02	01320	Subventions aux organismes universitaires (CAW) ODT	115	0	115
WB	01	11	40	01	01320	Participation du personnel dans les titres-repas	18	0	18
WB	01	16	20	01	01320	Produits résultant de conventions / prestations et de la vente de documents	0	0	0
WB	01	37	30	01	01320	Exonération précompte professionnel pour le personnel scientifique	794	-265	529
WB	01	39	10	01	01320	Interventions des Institutions européennes dans le financement des études	0	0	0
WB	01	46	10	01	01320	Dotation de fonctionnement à l'IWEPS	5 757	83	5 840
WB	01	46	10	02	01320	Subsides à l'IWEPS pour missions spécifiques complémentaires au programme de recherche	0	0	0
WB	01	46	10	03	01320	Mener une évaluation du plan Marshall	0	0	0
AG	01	46	10	04	01320	Dépenses liées à la mise en œuvre d'un Observatoire de la Santé	120	0	120
CD	01	46	10	05	01320	Subvention à l'IWEPS pour le financement du programme de travail de l'Observatoire de la Mobilité	0	0	0
JB	01	46	10	06	01320	Subvention à l'IWEPS pour les dépenses de fonctionnement de l'Observatoire de l'Emploi	30	0	30
JB	01	46	10	07	01320	Subvention à l'IWEPS pour les dépenses de fonctionnement de la cellule de l'égalité en matière d'emploi et de formation	0	0	0
JB	01	46	10	08	01320	Subside à l'IWEPS pour missions spécifiques en matière économique	0	0	0
WB	01	46	10	09	01320	Recettes liées à la mesure A.2 (action A.2.C) du PM2.Vert - "Développer des indicateurs de développement humain et d'empreinte écologique"	0	0	0
JB	01	46	10	10	01320	Recettes liées aux pôles de compétitivité	0	0	0
AG	01	46	10	11	01320	Subside interreg GEDIDOT	115	0	115
JB	01	46	10	12	01320	Subside interreg POM-GREZBLOOS COMPTBNT	18	0	18
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	<i>7 242</i>	<i>-182</i>	<i>7 060</i>
						<i>TOTAL pour le programme 01</i>	<i>7 242</i>	<i>-182</i>	<i>7 060</i>
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 242	-182	7 060
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	7 242	-182	7 060
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	0	0	0
						Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	0	0	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustement		Crédits ajustés	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique						
						Programme 01						
						Budget de fonctionnement						
						Titre I DEPENSES COURANTES						
WB	01	11	11	01	01320	Rémunérations selon barème	3 662	3 662	-84	-84	3 578	3 578
WB	01	11	12	01	01320	Autres éléments de la rémunération (PV AFA, AF/AR)	434	434	-39	-39	395	395
WB	01	11	12	10	01320	Déplacement domicile lieu de travail (nouveau)	35	35	0	0	35	35
WB	01	11	20	01	01320	Cotisations et assurances patronales (ONSS)	1 016	1 016	-37	-37	979	979
WB	01	11	33	01	01320	Cotisations pensions secteur public	299	299	2	2	301	301
WB	01	11	40	01	01320	Autres avantages (Chèques-repas)	77	77	-1	-1	76	76
WB	01	11	40	02	01320	Service social	25	25	0	0	25	25
WB	01	11	40	03	01320	Bien-être au travail	10	10	0	0	10	10
WB	01	12	11	01	01320	Autres frais liés au personnel (missions)	40	40	0	0	40	40
WB	01	12	11	02	01320	Frais de formation des membres de l'IWEPES	35	35	6	6	41	41
WB	01	12	11	03	01320	Frais de participation à des colloques, séminaires, etc.	10	10	0	0	10	10
WB	01	12	11	04	01320	Frais d'organisation de réunions, colloques, séminaires, etc.	40	40	0	0	40	40
WB	01	12	11	05	01320	Frais et indemnités versés aux membres du CWEPS	0	0	0	0	0	0
WB	01	12	11	06	01320	Défraiement de tiers lors des procédures d'engagement de personnel	2	2	0	0	2	2
WB	01	12	11	08	01320	Location / maintenance de matériel divers dont technique	11	11	0	0	11	11
WB	01	12	11	11	01320	Fournitures et frais divers	45	45	0	0	45	45
WB	01	12	11	13	01320	Charges des locaux et bâtiments administratifs	90	90	0	0	90	90
WB	01	12	11	14	01320	Frais divers de fonctionnement (juridiques / financiers / assurances / autres)	40	40	0	0	40	40
WB	01	12	11	15	01320	Communication et diffusion	50	50	0	0	50	50
WB	01	12	11	16	01320	Livres et revues de bibliothèque	0	0	29	29	29	29
WB	01	12	11	17	01320	Véhicule de fonction : entretien, réparation, carburant et assurance	10	10	0	0	10	10
WB	01	12	11	18	01320	Fonctionnement informatique (petit matériel et accès)	28	28	0	0	28	28
WB	01	12	11	19	01320	Licences informatiques génériques	5	5	0	0	5	5
WB	01	12	11	20	01320	Licences informatiques spécialisées	9	9	0	0	9	9
WB	01	12	12	01	01320	Loyer	286	286	0	0	286	286
WB	01	12	50	01	01320	TVA	3	3	7	7	10	10
						TOTAL pour le Titre I	6 262	6 262	-119	-119	6 143	6 143
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL						
WB	01	74	10	01	01320	Achat de biens meubles durables non spécifiques - véhicule de fonction	0	0	0	0	0	0
WB	01	74	22	01	01320	Livres et bibliothèque	40	40	-40	-40	0	0
WB	01	74	22	02	01320	Données	40	40	0	0	40	40
WB	01	74	22	03	01320	Centrale et postes téléphoniques	3	3	0	0	3	3
WB	01	74	22	04	01320	Réseau et serveurs informatiques	0	0	0	0	0	0
WB	01	74	22	05	01320	Ordinateurs	25	25	0	0	25	25
WB	01	74	22	06	01320	Acquisition matériel divers, copieurs, imprimantes	5	5	0	0	5	5
WB	01	74	22	07	01320	Mobilier	5	5	0	0	5	5
						TOTAL pour le Titre II	118	118	-40	-40	78	78
						TOTAL pour le programme 01	6 380	6 380	-158	-158	6 221	6 221
						Programme 02						
						Dépenses liées aux missions décrétales						
						Titre I DEPENSES COURANTES						
WB	02	12	11	21	01320	Conventions de recherche	542	361	-20	9	522	370
WB	02	12	11	22	01320	Enquêtes	261	260	6	-32	267	228
JE	02	12	11	23	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de l'Emploi	32	32	0	0	32	32
CD	02	12	11	24	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Mobilité	0	0	0	0	0	0
JE	02	12	11	25	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour la cellule de l'égalité en matière d'emploi et de formation	0	0	0	0	0	0
JE	02	12	11	26	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services en matière économique	0	0	0	0	0	0
AG	02	12	11	27	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Santé	0	0	0	0	0	0
WB	02	12	11	28	01320	Bourses doctorats IPRA	90	90	0	0	90	90
WB	02	12	11	29	01320	Inter-fédéralisation	0	0	0	0	0	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget Initial 2018	Ajustement	Budget ajusté 2018
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
						Wallonie - Bruxelles International			
						Programme 01			
						Produits résultant de l'exercice de la mission statutaire de WBI			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
WB	01	16	11	01	01130	Recettes exceptionnelles	0	0	0
WB	01	16	11	02	01130	BIJ - Dons et legs	0	0	0
WB	01	16	11	03	01130	BIJ - Divers - Activités exceptionnelles	0	0	0
WB	01	16	11	04	01130	BIJ - Récupérations diverses	50	0	50
WB	01	16	20	01	01130	Récupérations	2 081	322	2 403
WB	01	16	20	05	01130	Recettes fonctionnelles	145	0	145
WB	01	26	10	01	01130	Intérêts sur placements	15	0	15
WB	01	26	10	02	01130	BIJ - Intérêts sur placement	1	0	1
						TOTAL pour le Titre I	2 292	322	2 614
						TOTAL pour le programme 01	2 292	322	2 614
						Programme 02			
						Produits de la vente d'objets patrimoniaux			
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
DB	02	77	20	01	01130	Produits de la vente de biens mobiliers	0	0	0
						TOTAL pour le Titre II	0	0	0
						TOTAL pour le programme 02	0	0	0
						Programme 03			
						Intervention du secteur public			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
DB	03	46	10	01	01130	Dotation de la RW	23 595	0	23 595
DB	03	46	10	02	01130	BIJ - Recettes relatives aux programmes européens et internationaux	3 486	-3 486	0
DB	03	46	10	03	01130	Divers	453	40	493
DB	03	46	10	04	01130	Moyens transférés de la DO 32 du SPW	115	0	115
DB	03	49	11	01	01130	Contribution de la COCOF	232	20	252
DB	03	49	24	01	01130	Dotation de la CF	36 804	350	37 154
DB	03	49	24	02	01130	BIJ - Recettes relatives aux programmes européens et internationaux	0	3 511	3 511
DB	03	49	24	03	01130	BIJ - Moyens financiers du MCF	120	90	210
						TOTAL pour le Titre I	64 805	525	65 330
						TOTAL pour le programme 03	64 805	525	65 330
						Programme 04			
						Recettes pour ordre			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
WB	04	08	10	01	01130	Divers	2 300	0	2 300
						TOTAL pour le Titre I	2 300	0	2 300
						TOTAL pour le programme 04	2 300	0	2 300
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	69 397	847	70 244
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	69 397	847	70 244
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	0	0	0
						Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	0	0	0

TITRE VII - ORGANISMES

Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	L I B E L L E S	Crédits Initiaux		Ajustement		Crédits ajustés	
		1-2	3-4	n°			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Wallonie - Bruxelles International						
						Programme 01						
						Montants à payer aux personnes attachées à l'organisme						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
WB	01	11	11	01	01130	Rémunération du personnel, y compris les charges sociales	15 480	15 480	248	248	15 728	15 728
WB	01	11	11	02	01130	Service social	110	110	0	0	110	110
WB	01	11	11	03	01130	Indemnités couvrant des charges réelles	801	651	0	0	801	651
WB	01	11	11	04	01130	Indemnités - Heures supplémentaires	38	38	0	0	38	38
WB	01	11	11	05	01130	Assurance complémentaire. Intervention patronale - carr ext.	150	150	2	2	152	152
WB	01	11	11	06	01130	BIJ - Frais de personnel	65	65	0	0	65	65
WB	01	11	11	07	01130	Formation professionnelle	125	125	0	0	125	125
WB	01	11	11	08	01130	Honoraires forfaitaires	0	0	0	0	0	0
WB	01	11	20	01	01130	Provision pension (part patronale)	1 051	1 051	376	376	1 427	1 427
WB	01	12	11	01	01130	Frais de bureau	408	408	0	0	408	408
WB	01	12	11	02	01130	Gestion du contentieux	15	15	0	0	15	15
WB	01	12	11	03	01130	Autres prestations et travaux par tiers	862	868	164	0	1 026	868
WB	01	12	11	04	01130	BIJ - Frais de fonctionnement	165	165	-34	-34	131	131
WB	01	12	12	01	01130	Locaux et matériel	1 257	1 257	0	0	1 257	1 257
WB	01	21	10	01	01130	Charges financières	860	860	0	0	860	860
WB	01	21	10	02	01130	BIJ - Charges financières	2	2	0	0	2	2
						TOTAL pour le Titre I	21 389	21 245	756	592	22 145	21 837
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
WB	01	71	12	01	01130	Acquisitions immobilières nouvelles	0	0	0	0	0	0
WB	01	74	22	01	01130	Aménagement de bâtiments	100	100	0	0	100	100
WB	01	74	22	02	01130	BIJ - Aménagement de bâtiments	0	0	6	6	6	6
WB	01	74	22	03	01130	Acquisitions nouvelles de biens meubles	497	497	0	0	497	497
WB	01	74	22	04	01130	BIJ - Acquisition mobilier et matériel	5	5	4	4	9	9
WB	01	91	10	01	01130	Amortissement d'emprunts	1 150	1 150	0	0	1 150	1 150
						TOTAL pour le Titre II	1 752	1 752	10	10	1 762	1 762
						TOTAL pour le programme 01	23 141	22 997	766	602	23 907	23 599
						Programme 02						
						Visibilité Wallonie-Bruxelles						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
WB	02	12	11	01	01130	Visibilité internationale WB	546	414	0	100	546	514
WB	02	12	11	02	01130	Visibilité internationale WB - subventions	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le Titre I	546	414	0	100	546	514
						TOTAL pour le programme 02	546	414	0	100	546	514
						Programme 03						
						Programme d'événements exceptionnels						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
WB	03	12	11	01	01130	Evénements exceptionnels - CF	330	330	0	0	330	330
WB	03	12	11	02	01130	Evénements exceptionnels - RW	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le Titre I	330	330	0	0	330	330
						TOTAL pour le programme 03	330	330	0	0	330	330
						Programme 04						
						Représentation de la Communauté française à l'étranger						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
WB	04	11	11	01	01130	Rémunérations du personnel engagé dans le cadre d'actions à l'étranger	6 100	6 100	0	0	6 100	6 100

WB	04	12	11	01	01130	Dépenses de toute nature concernant les représentations Wallonie-Bruxelles à l'étranger	5 975	5 975	-424	-424	5 551	5 551
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	12 075	12 075	-424	-424	11 651	11 651
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
WB	04	84	22	01	01130	Aménagements de bâtiments	80	80	0	0	80	80
WB	04	84	22	02	01130	Acquisitions immobilières nouvelles	0	0	0	0	0	0
WB	04	84	22	03	01130	Acquisitions nouvelles de biens meubles	70	70	0	0	70	70
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	150	150	0	0	150	150
						<i>TOTAL pour le programme 04</i>	12 225	12 225	-424	-424	11 801	11 801
						Programme 05 Secteur multilatéral						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
WB	05	12	11	01	01130	Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral CF	340	290	0	0	340	290
WB	05	12	11	02	01130	Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral RW	107	107	18	18	125	125
WB	05	33	00	01	01130	Subventions de projets dans le domaine multilatéral CF	897	997	0	0	897	997
WB	05	33	00	02	01130	Subventions de projets dans le domaine multilatéral RW	1 450	1 450	0	0	1 450	1 450
WB	05	33	00	03	01130	Actions cofinancées par l'Union européenne (DO 32) - RW	115	115	0	0	115	115
WB	05	35	40	01	01130	Cotisations à divers organismes multilatéraux CF	4 109	4 109	0	0	4 109	4 109
WB	05	35	40	02	01130	Cotisations à divers organismes multilatéraux RW	174	174	0	0	174	174
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	7 192	7 242	18	18	7 210	7 260
						<i>TOTAL pour le programme 05</i>	7 192	7 242	18	18	7 210	7 260
						Programme 06 Secteur bilatéral						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
WB	06	12	11	01	01130	Dépenses de toute nature dans le domaine bilatéral - CF	1 046	1 055	100	100	1 146	1 155
WB	06	12	11	02	01130	Dépenses de toute nature dans le domaine bilatéral - RW	395	360	52	52	447	412
WB	06	33	00	01	01130	Subventions de projets dans le domaine bilatéral - CF	1 945	1 798	0	0	1 945	1 798
WB	06	33	00	02	01130	Subventions de projets dans le domaine bilatéral - RW	2 153	2 033	-52	-52	2 101	1 981
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	5 539	5 246	100	100	5 639	5 346
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
WB	06	52	10	01	01130	Subventions patrimoniales dans le domaine bilatéral - CF	95	81	0	0	95	81
WB	06	52	10	02	01130	Subventions patrimoniales dans le domaine bilatéral - RW	148	140	0	0	148	140
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	243	221	0	0	243	221
						<i>TOTAL pour le programme 06</i>	5 782	5 467	100	100	5 882	5 567
						Programme 07 Politiques sectorielles						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
WB	07	01	00	01	01130	COCOF	232	232	20	20	252	252
WB	07	12	11	01	01130	Dépenses de toute nature dans les politiques sectorielles - CF	2 761	2 699	142	142	2 903	2 841
WB	07	12	11	02	01130	Dépenses de toute nature dans les politiques sectorielles - RW	495	466	0	0	495	466
WB	07	33	00	01	01130	Subventions de projets dans les politiques sectorielles - CF	6 438	6 189	229	136	6 667	6 325
WB	07	33	00	02	01130	Subventions de projets dans les politiques sectorielles - RW	605	559	0	0	605	559
WB	07	33	00	03	01130	Subventions de projets dans les politiques sectorielles - RW	3 450	3 302	0	0	3 450	3 302
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	13 981	13 447	391	298	14 372	13 745
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
WB	07	52	10	01	01130	Subventions patrimoniales dans les politiques sectorielles - CF	0	0	0	0	0	0
WB	07	52	10	02	01130	Subventions patrimoniales dans les politiques sectorielles - RW	0	0	0	0	0	0
WB	07	74	22	01	01130	Acquisitions nouvelles de biens meubles - CF	0	0	0	0	0	0

WB	07	74	22	02	01130	Acquisitions nouvelles de biens meubles - RW	0	0	0	0	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le programme 07	13 981	13 447	391	298	14 372	13 745
						Programme 08 Dépenses particulières						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
WB	08	01	00	01	01130	Ristournes et non-valeurs	0	0	0	0	0	0
WB	08	01	00	02	01130	BIJ - Divers - Activités exceptionnelles	0	0	0	0	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le programme 08	0	0	0	0	0	0
						Programme 09 Activités du BIJ						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
WB	09	12	11	01	01130	Activités Centre de Ressource SALTO	46	46	-46	-45	0	1
WB	09	12	11	02	01130	Programmes internationaux WBI - RW	39	39	0	0	39	39
WB	09	12	11	03	01130	Activités EURODESK	0	0	0	0	0	0
WB	09	12	11	04	01130	Activités Programme Européen - Chapitre 2 - Jeunesse	150	150	25	25	175	175
WB	09	12	11	05	01130	Programmes internationaux WBI - CF	107	107	41	41	148	148
WB	09	33	00	01	01130	Activités du programme Jeunesse en Action	0	0	0	0	0	0
WB	09	33	00	02	01130	Contribution MCF dans les activités (Bel'J)	15	15	5	5	20	20
WB	09	33	00	03	01130	Programmes internationaux WBI - CF	604	604	0	0	604	604
WB	09	33	00	04	01130	Programmes internationaux WBI - RW	583	583	0	0	583	583
WB	09	33	00	05	01130	Programmes internationaux WBI - COCOF	0	0	0	0	0	0
WB	09	33	00	06	01130	Programmes découlant des dons et legs	0	0	0	0	0	0
WB	09	33	00	07	01130	Activités Centre de Ressource SALTO	41	41	-41	-35	0	6
WB	09	33	00	08	01130	Activités Programme Européen - Chapitre 2 - Jeunesse	2 390	2 140	0	162	2 390	2 302
WB	09	33	00	09	01130	Corps de Solidarité Européen	800	800	0	0	800	800
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	4 775	4 525	-16	153	4 759	4 678
						TOTAL pour le programme 09	4 775	4 525	-16	153	4 759	4 678
						Programme 10 Dépenses pour ordre						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
WB	10	03	10	02	01130	Divers	2 300	2 300	0	0	2 300	2 300
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	2 300	2 300	0	0	2 300	2 300
						TOTAL pour le programme 10	2 300	2 300	0	0	2 300	2 300
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	70 272	68 947	835	847	71 107	69 794
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	68 127	66 824	825	837	68 952	67 661
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	2 145	2 123	10	10	2 155	2 133

